

Jean Bourgeon

Un village au Pays Nantais

Treillières

Deuxième partie : De 1800 à 1845

Chapitre 7 : 1939 - 1945 S'accommoder

La « drôle de guerre »

« La patrie envahie »

« Nos prisonniers »

« Vive le maréchal ! »

Travail, famille... et marché noir

Les réfugiés

Résister ?

La Libération

Les canons s'étaient tus depuis 20 ans. Au printemps 1939 ils tonnent à nouveau du côté de l'Albanie, les chars allemands grondent sur la route de Prague, des rumeurs de guerre bourdonnent autour de Dantzig. Ce port posé au bord de la mer Baltique, comme une mèche sur un baril de poudre, combien le connaissent à Treillières ? « Mourir pour Dantzig » n'est pas encore un slogan ; cela ne va pas tarder.

La « Drôle de guerre »

Quatre chars défilent dans le bourg de Treillières le 25 juin 1939 ; ils représentent les quatre saisons et ouvrent les festivités de la kermesse. Deux mois plus tard, le 25 août, on célèbre la fête patronale de Saint-Symphorien dans la morosité. Les jeunes réservistes quittent la commune pour rejoindre leurs régiments. Certains espèrent un nouveau « Munich » qui les ramènerait rapidement à la maison. Mais le 1^{er} septembre, l'invasion de la Pologne par l'armée allemande sonne le glas de leurs espérances. Le maire reçoit du Ministère de la Guerre le télégramme suivant : « *Ordre de mobilisation générale. Le premier jour de mobilisation est le samedi 2 septembre à zéro heure* »

Télégramme reçu par le maire de Treillières lui annonçant l'ordre de mobilisation générale (Archives municipales)

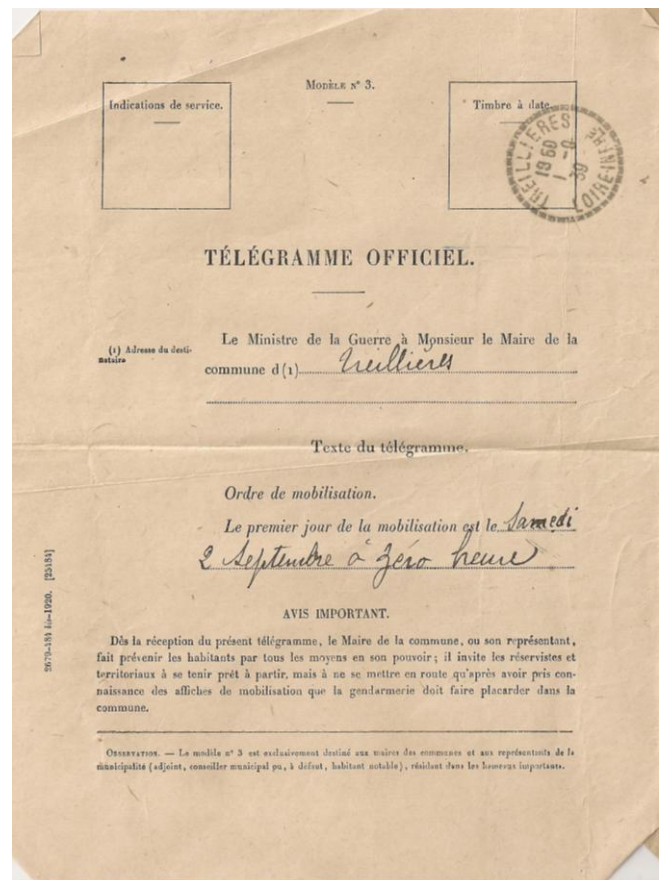
Le lendemain 3 septembre la France déclare la guerre à l'Allemagne. Le curé Prévert note dans le Livre de paroisse : « *3 septembre. Date lugubre ; une fois de plus la France est entrée en guerre ; et pour combien de temps ? Et pour quel résultat ? Nous mettons toute notre confiance en Dieu et en Notre-Dame des Dons. Tous les vrais Français et toutes les vraies Françaises doivent être mobilisés, les uns dans les armes matérielles, les autres dans les armes spirituelles, c'est-à-dire la prière et le sacrifice* ».

Le soir, de 20 h 00 à 20 h 45, alors que la nuit envoie la campagne, au petit clocher du village sonne le glas, oppressant, interminable, réveillant les fantômes de 1914-18.

Dans les jours et mois suivants on mobilise tous les réservistes encore disponibles. 168 Treilliérains se retrouvent sous les drapeaux. Les plus âgés, nés en 1897 et 1898 ont déjà participé à la Première Guerre mondiale. C'est le cas de Jean-Marie Bernard, né le 18 septembre 1897, affecté dans un dépôt de l'Infanterie le 24 février 1940 et de François Brétéché, né le 25 septembre 1898, rappelé le 14 février 1940, ainsi que de quelques autres.

Aux frontières comme à l'arrière tous se préparent au combat. Les troupes cantonnées à Nantes manœuvrent dans la campagne treilliéraine. Du 20 septembre au 16 octobre 1939, le 2^e bataillon du 271 régiment d'infanterie, loge à l'école des garçons et chez l'habitant, entretenant la fibre patriotique de la population et du Conseil municipal réuni le 22 octobre 1939 autour de son maire qui rappelle : « *l'abnégation, le sang froid et le patriotisme avec lesquels sont partis les mobilisés de Treillières et forme les vœux les plus ardents pour que, dans un avenir très proche, la France victorieuse renvoie dans leurs foyers tous ses enfants* ».

Mais « l'avenir très proche » est gris d'ennui. Sur les frontières du Nord et de l'Est, Français et Anglais attendent une attaque allemande qui ne vient pas. L'ennemi est en train de dévorer la Pologne et l'on se garde bien de troubler son repas. Alors pour occuper les soldats



on les fait marcher, ramper, creuser des tranchées... pendant neuf mois. C'est la « Drôle de guerre », celle de l'attente, de l'ennui, du moral en berne.

A l'arrière, après l'émoi des premières semaines la vie reprend son cours habituel. bercé par l'illusion d'une guerre victorieuse, voire d'une paix sans combats, chacun espère le retour définitif à la maison du mari ou du fils à qui l'armée, à partir d'avril, accorde plus généreusement des permissions pour aider aux travaux des champs. Après un hiver rigoureux le printemps 1940 s'annonce radieux : le 28 avril les groupes de la JAC du secteur organisent leur fête annuelle dans le parc du Haut-Gesvres prêté par M. le maire ; le 5 mai on processionne dans le bourg pour la communion solennelle.

Théâtre aux armées pendant la « Drôle de guerre » ; à droite Bernard Jahan de Treillières



« La Patrie est envahie »

C'est incroyable que Treillières apprend l'offensive allemande du 10 mai 1940 sur la France, la Belgique, le Luxembourg et la Hollande. On n'y croyait plus à cette guerre et pourtant elle est-là avec ses morts : le 14 mai Ernest Thomaré (42 ans) du bourg, est tué à Liesse (Aisne) ; le 16 mai c'est au tour de Théophile Chatellier (34 ans) de Muzon, de tomber à Guise (Aisne). L'attaque allemande est fulgurante mais les Treilliérains n'en savent que peu de chose ; la presse sous contrôle minimise ou falsifie la réalité. L'ampleur de la catastrophe, ils vont la découvrir par les vagues successives de réfugiés qui viennent s'échouer sur le quai de la gare. Telles des épingles de couleur sur une carte d'état-major, les origines géographiques des populations déplacées déposées à Treillières par le train-omnibus, remis en service pour l'occasion, indiquent la progression de l'ennemi.

Du 21 mai au 13 juin, 219 réfugiés sont accueillis sur la commune : des Belges d'abord, puis des habitants fuyant le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, la Normandie, la région parisienne... Il s'agit de familles désespérées à qui le conseil municipal accorde une allocation et un logement. Le maire montre l'exemple et accueille une quinzaine de réfugiés dans son château du Haut-Gesvres. La famille Desmortier, de Gesvres, en recueille 7, Durand, le charron du bourg, 6... On en loge 51 à l'école chrétienne.

Chaque jour le train dépose son lot de désarroi sur le quai de la gare. Les réfugiés racontent la défaite, la débâcle. Le 9 juin le curé Prévert écrit : « *Des nouvelles effrayantes nous parviennent ; la France est envahie ; Mr le curé invite ses paroissiens à prier avec ferveur pour la Patrie en danger* ». Le 10 juin il note : « *La première messe est célébrée pour la France au milieu de l'angoisse générale. Les nouvelles sont de plus en plus terrifiantes ; de plus en plus la Patrie est envahie. Qu'allons-nous devenir ?* ».

L'armée française est en déroute. Le 14 juin les Allemands entrent à Paris. Le gouvernement français réfugié à Bordeaux se déchire : Paul Reynaud, président du Conseil, démissionne le 16 juin ; le maréchal Pétain le remplace : il a 84 ans. Le pays est en déliquescence. Par toutes ses routes il se vide de sa substance : camions, camionnettes, autos, charrettes, bicyclettes, foule compacte de piétons portant valises, poussant landaus, charrettes à bras, brouettes... se ruent vers le sud. C'est l'« exode » : 8 à 10 millions de Français fuient devant l'armée allemande suivant Belges et Luxembourgeois partis en premiers. A Treillières le curé Prévert écrit : « *La route de Rennes pendant plusieurs jours va connaître un défilé interminable de voitures automobiles venant de Normandie, du Nord et de la région parisienne se dirigeant en hâte vers le midi de la France, sans savoir ni où ils vont, ni ce qu'ils trouveront mais fuyant éperdument l'invasion* ».

Arrivé le 18 Juin 1940.			
75 Julien, née Philippe née le 21 février 1896. à St-Jeul-en-Chaussée. (Orne) s. profession	à Montigny (Orne) Grand Rue.	chez M ^{lle} P. au Bourg	Leœur Gustave. né le 4 octobre 1885. à Andryes (Orne) Mécanicien.
Arrivé le 12 juin 1940.			
76 Antrelier Henry né le 22 décembre 1892. à Paris (Seine)	38. Rue Ordener. Paris (18 ^e).	chez Sandreau PE des Marais.	Leœur, née Desmoulins Clara s. profession. née le 6 janvier 1885 à Allouis (Marne)
77 Mme Rachel Antrelier née le 13 février 1869 à Brody. (Pologne). s. profes.	46- Rue Marcadet (Paris 18 ^e)	J.	Cheffriaud, née Sérénique. Employée de bureau. née le 30 juillet 1885 au Gâvre (Eure)
78 Gross Israël - né le 25.9.1874. à Odessa - R. Russie - fils de Abraham et de Geronimitch Sarah.	Crouville. 38. Rue de Paris. Carte d'identité N ^o : 34 - CH. 520 016	Pesmes chez Gogneau	Arrivé, le 14 juin 1940. Courteheuse. André Emile né le 29 avril 1898 à Caudrecq - les - Elbeuf (Seine-Inf) Marichal - ferant.
79 Gross, née Staritzki Rachel. à Nicolaïeff (Mer Noire) Odessa.	- J -	J	24. Rue de la Brotee à Elbeuf. Maison Noélet au Pigeon. France.
			Halinguais - Mme Courteheuse née le 8 avril 1899, à Haville (Eure) - lavuse -

En mai-juin 1940 la mairie tient un cahier des réfugiés arrivés sur la commune (origine, hébergement) (Archives municipales)

La nuit, harassés, les fugitifs dorment à la belle étoile dans les champs ou chez quelques habitants compatissants. Certains trouvent refuge dans le hall de la gare de Treillières où l'épouse du chef de gare, Irma Fraud, les soulage de son mieux, puis reprennent le lendemain leur fuite vers le sud.

Notre curé chroniqueur continue : « C'est le mercredi 19 juin vers 11 heures du matin que les premiers soldats allemands traversent en motocyclette le territoire de Treillières ; dans vingt minutes ils seront les maîtres de la ville de Nantes ; quelle douleur et quelle humiliation ! ».

Comme tous les Treilliérains, André Prévert supporte douloureusement le choc de la défaite. Comme eux il a vécu la « drôle de guerre » dans l'illusion de la victoire. La cohue tragique des réfugiés civils et militaires traversant la commune¹, l'humiliante demande d'armistice par Pétain, avant même que Nantes ne soit occupée, accablent l'ancien combattant de 1914-18. Devant son poste de radio le maire, Etienne Sebert, ancien de 14-18 lui aussi, et qui a eu la douleur de voir trois de ses frères tomber au « champ d'honneur », pleure en écoutant le maréchal Pétain annoncer la déshonorante demande d'armistice.

« Nos prisonniers »

Le 25 juin, l'armistice signé par la France et l'Allemagne entre en vigueur. En plus des nombreuses clauses vexatoires pour le pays on apprend que la France est coupée en deux par une « ligne de démarcation » véritable frontière intérieure très imperméable. Treillières se trouve dans la zone occupée par l'armée allemande. L'Administration (justice, police,

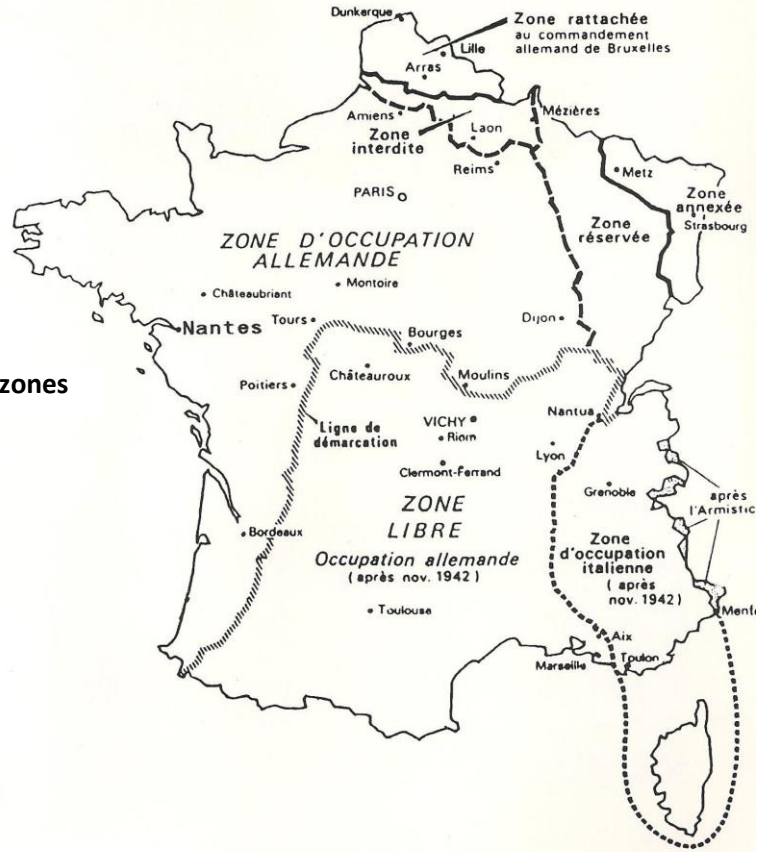
¹ Près des Dons une automitrailleuse française verse dans le fossé. Ses occupants l'abandonnent avec tout son matériel dont un petit canon accroché à l'arrière de l'engin et des munitions. Un jeune des environs arrivera, par jeu, à tirer un obus avec.

gendarmerie, préfectures, municipalités...) reste en place sous l'autorité lointaine du gouvernement du maréchal Pétain installé à Vichy et le contrôle tatillon de l'armée d'occupation qui se sert des fonctionnaires et des élus locaux pour maintenir l'ordre et réquisitionner ce dont elle a besoin.

Juin 1940 : la France vaincue est découpée en zones

L'une des premières mesures est l'interdiction de célébrer la fête du 14 juillet, ce qui ravive les plaies au patriotisme du curé Prévert : « 14 juillet : date peu glorieuse ; mais comme elle marque la fête nationale d'avant-guerre et qu'elle tombe cette année un dimanche, Mr le curé demande de prier et de communier pour la France notre infortunée patrie ».

En ce mois de juillet les réfugiés hébergés sur la commune rentrent chez eux. Peu à peu les villageois retrouvent leurs habitudes. L'angoisse du début a fait place à la résignation ; on s'accommode des circonstances ; on crée une nouvelle normalité : celle de « l'Occupation ». La kermesse, comme tous les ans se déroule dans le parc du Haut-Gesvres et la recette est encore destinée à la caisse de l'école chrétienne. L'année suivante elle sera consacrée à une nouvelle œuvre : celle des prisonniers de guerre.



(Source Y. Durand - La France dans la 2^e Guerre Mondiale 1939-1945 - Paris - A. Colin 1989)

Commune : Treillières M
 Département : Loire Inf
 Désignation du Prisonnier
 NOM : Guillaud
 (en lettres majuscules)
 Prénoms : François
 (souligner le prénom usuel)
 Lieu de naissance : Menardais
 Date de naissance : 12 septembre 1897
 Grade et corps : 1^{er} corp
 Domicile avant guerre : Treillières
 Profession : Cultivateur
 Marié - Non marié (Biffer la mention inutile)
 Nombre d'enfants : _____ leur âge : _____
 Est prisonnier au Camp : Stalag IIIA
Luttenwalde Allemagne
 où il porte le matricule : 71.113

En mai-juin 1940, l'armée allemande a fait une ample moisson de prisonniers de guerre français : 1 850 000. D'abord internés dans des camps de fortune sur le territoire national on les dirige, à partir de juillet, vers les Stalags allemands. Ces détenus, enjeux de relations franco-allemandes complexes deviennent aussi une cause nationale non dénuée d'intérêt pour le gouvernement de Vichy en mal de légitimité.

65 soldats de Treillières ont été faits prisonniers pendant la campagne de France de 1940. En juin et juillet 1941 dix sont libérés dont deux pères de 4 enfants et deux anciens combattants de 14-18 : Jean Bodin (43 ans) et François Guillaud (44 ans). Deux prisonniers meurent en captivité : François Pilvart (38 ans) en 1943 et Maurice Gergaud (32 ans) en 1945.

Le nombre impressionnant des prisonniers, tant au niveau national que local, provoque un traumatisme supplémentaire dans la population et mobilise les énergies pour leur venir en aide. Le sort des détenus est variable selon les Stalags mais la plupart sont confrontés à la faim, au froid de l'hiver et au manque d'hygiène ; aussi les « colis familiaux », dont la périodicité est strictement réglementée et le contenu parfois en partie détourné, sont-ils les bienvenus.

Auteur de la déclaration
 NOM : V. Guillaud
 Prénom : Jeanne
 Adresse : Menardais Treillières
Loire Inf.
 Degré de parenté avec le prisonnier : mère
 Raisons : libéré le 14 juillet 1941 - Ancien Combattant.

La mairie établit des fiches pour les Treilliérains prisonniers de guerre : tous ne reviendront pas (Archives municipales)

C'est à l'envoi de ces colis que l'on consacre la recette de la kermesse. Ainsi le 12 juillet 1942 a lieu « *la grande kermesse paroissiale en faveur des prisonniers... le produit de la kermesse offert par Mr le curé à Mr le maire a permis d'offrir gratuitement à nos prisonniers pendant 10 mois de substantiels colis* » (livre de paroisse).

Les traditionnelles « *séances récréatives données par nos jeunes gens* » en décembre et celles « *données par nos jeunes filles* » en janvier le sont aussi en faveur des prisonniers. On leur consacre également, à partir de 1942, une journée diocésaine avec « *messe à leur intention, pour la délivrance de la Patrie et leur prochain retour parmi nous...* » sans oublier la quête, toujours abondante.

L'absence d'un père ou d'un fils prisonniers en Allemagne plonge de nombreuses familles dans le besoin. A la mairie la liste des bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite s'allonge : 33 personnes en 1942 ; 42 en 1943. De son côté, pour venir en aide aux populations victimes de la guerre, le gouvernement réactive le « Secours national » créé en 1914 et placé, le 4 octobre 1940, sous l'autorité directe du maréchal Pétain qui en fait un outil de propagande. Chaque année les municipalités sont sollicitées pour donner de l'argent. Le conseil municipal de Treillières s'y soumet de bonne grâce : « *L'assemblée approuve à l'unanimité l'initiative du maréchal Pétain et vote une subvention particulière à l'œuvre du Secours National* » (15/12/1940).

En 1941 est créée une section particulière du « Secours national » intitulée la « Famille du prisonnier de guerre » dont un membre doit chaque année visiter et aider toutes les familles des soldats détenus en Allemagne. A Treillières, tous les dimanches après-midi, le maire enfourche son vélo pour aller soutenir deux ou trois familles de prisonniers. Quand le « Secours National » met en vente une effigie du maréchal Pétain gravée au burin pour collecter des fonds, le conseil municipal décide d'acheter « *un burin du Maréchal* » et « *que cette œuvre reste placée dans la salle de la mairie à la place d'honneur* » (13 juillet 1941).

L'envoi de « **colis du prisonnier** » mobilise la population (Archives municipales)

NUMEROS D'ORDRE DE LA DISTRIBUTION			
1	6	11	16
2	7	12	17

COMITÉ CENTRAL D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

CARTE DE COLIS

Commune d.(1)

Départ. d.....

N°

Les paquets et colis destinés aux Prisonniers de guerre doivent être munis de l'étiquette-adresse réglementaire. Ils sont transportés en franchise.

(1) Arrondissement pour Paris.



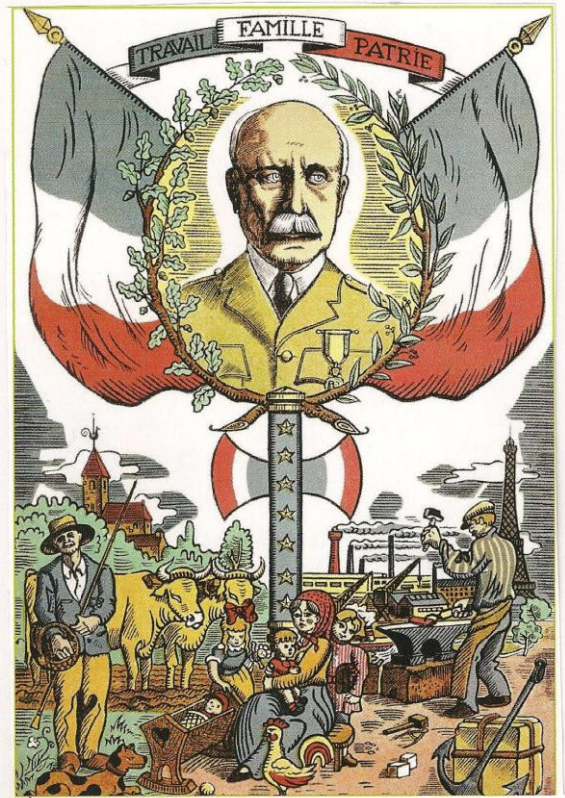
La correspondance entre les prisonniers et leur famille est surveillée : carte envoyée par L. Rousset, de Chambouin, prisonnier en Allemagne (Archives municipales)

« Vive le Maréchal ! »

Elu en 1935, le Conseil municipal de Treillières restera en place jusqu'en 1945 ; Louis Deniaud décédé en mai 1940 est remplacé au poste d'adjoint par Elie Chesneau sans que ne soit organisée d'élection intermédiaire puisque Vichy en supprimant la République en a aussi supprimé le système électoral. Pendant toute la durée de l'Occupation, les conseillers municipaux se réuniront autour de leur maire, Etienne Sebert sous le burin tutélaire du maréchal Pétain à qui, le 2 avril 1941, ils envoient cette adresse : « *Le Conseil municipal de Treillières adresse au maréchal Pétain l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration pour l'œuvre de redressement national qu'il a si magnifiquement entreprise et l'assure de l'entier et loyal dévouement de la population qu'il représente, à la pensée et à l'œuvre du Chef de l'Etat réunies en ces trois mots : « Travail, Famille, Patrie ».*

Décontenancés par la défaite, l'absence d'un grand nombre de prisonniers et les difficultés du moment, dès l'automne 1940 les Treilliérains sont entrés dans le rang derrière un maréchal de France de 84 ans qui se pose en sauveur providentiel et « *fait don de sa personne à la France* ». L'équivoque pétainiste fonctionne à merveille à Treillières. Derrière le « héros de Verdun » aux allures de grand-père ils ont de la peine à discerner un chef d'Etat autoritaire, antidémocrate, antirépublicain qui va entraîner le pays dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Ce ne sont pas les députés et sénateurs réunis à Vichy le 10 juillet 1940 pour voter les pleins pouvoirs à Pétain qui vont les aider à voir clair. Pourtant, les libertés fondamentales disparaissent, la grève est interdite, les syndicats supprimés, il n'y a plus d'élections et le régime, fortement personnalisé, est ouvertement xénophobe et antisémite. Pourtant Pétain remplace la République et sa trilogie (Liberté, Egalité, Fraternité) par « L'Etat français » dont la devise devient « Travail, Famille, Patrie ». Il appelle à une « Révolution nationale » basée sur les valeurs traditionnelles (la terre, la famille patriarcale, la religion) qu'il va dévoyer mais valeurs partagées par la majeure partie de la population locale car depuis des années proclamées du haut de la chaire, répétées dans le bulletin paroissial et les innombrables réunions d'action catholique, développées par le conseiller général le marquis de Sesmaisons et le député Jean Le Cour Grandmaison lors des campagnes électorales d'avant-guerre et dans leurs interventions devant les associations professionnelles et religieuses de Treillières avec le soutien du maire et du curé.

L'adhésion de la population locale au « maréchalisme » (soutien à la personne du maréchal Pétain) voire au « pétainisme » (adhésion aux idées de la « Révolution nationale ») est quasi générale à l'automne 1941 alors que la Résistance montre déjà un autre choix et que « Cinquante otages » ont été fusillés à Nantes et Châteaubriant le 22 octobre 1941. Ce drame national provoque l'émoi dans la commune, d'une part à cause de la cruauté de l'occupant, mais surtout parce que dans le journal local *Le Phare de la Loire*, qui présente la liste des fusillés le lendemain de l'exécution, figure « BOURGHIS Marc, de Treillières, communiste ». Il s'agit d'une erreur typographique regrettable. L'otage exécuté est Marc BOURHIS de



Affiche du Service de propagande de Vichy exaltant le Maréchal et les valeurs de son régime

Tregunc (Finistère) ; mais à Treillières, où personne ne le connaît, la rumeur court qu'il s'agit d'un homme de Ragon ou d'un hameau des alentours, aux portes de Nantes, dont les habitants fréquentent peu le bourg étant plus habitués à Orvault ou au Pont du Cens.²

Le 26 novembre 1941, le préfet signe un rapport sur la commune de Treillières suite à l'enquête effectuée par ses services sur l'état d'esprit de la population du canton. Il écrit :

« Population exclusivement rurale et paisible. Pas d'idées subversives. Petits propriétaires peu loquaces. Un noyau de jeunesse catholique suit avec enthousiasme les directives du Maréchal. La génération plus âgée, notamment les anciens combattants, conçoit une certaine amertume de la situation présente et serait portée à émettre quelques critiques, mais pas de polémique ouverte ».

Les anciens « poilus » de 14-18 supportent mal la présence de l'occupant allemand et la complaisance dont fait preuve le gouvernement français à son égard mais ils sont gênés dans l'expression de leur patriotisme vengeur par la présence à la tête de l'Etat d'un de leur chef respecté de la « grande guerre ». Le maire, Etienne Sebert, vit ce dilemme dans l'ambiguïté. Il n'a pas supporté le défaitisme de Pétain demandant l'armistice alors que plus de la moitié de la France n'était pas encore occupée, cependant il vote les soutiens officiels au chef de l'Etat et donne en public l'image de l'adhésion au régime.

Le maire : E. Sebert



Par contre une partie des jeunes Treilliérains soutient ouvertement le Maréchal. La raison en est donnée quelques lignes plus loin dans le rapport : *« Mr Prévert, curé de la commune... est particulièrement actif malgré ses 64 ans. Il est très aimé et très écouté de la population. Dirige avec autorité la jeunesse catholique (JAC). Excellente influence ; à fond pour le Maréchal ».*

Depuis le début du siècle, l'Eglise a décidé la reprise en main des paroissiens et en particulier des jeunes pour leur inculquer un catholicisme intransigeant, moralisateur, attaché aux traditions même les plus rétrogrades. Pour défendre ses positions elle a fait alliance avec la droite conservatrice, issue ou très influencée par « l'Action française », porteuse des valeurs qui triomphent à Vichy en 1940 et dont les représentants locaux ont été régulièrement soutenus depuis 1924 par le curé Bodin puis le curé Prévert.

L'adhésion des Treilliérains au régime de Vichy est d'autant plus assurée que tous les notables qui encadrent la société villageoise participent du même mouvement. Tous reçoivent un satisfecit de bonne conduite pétainiste de la part du préfet en novembre 1941. On l'a vu pour le curé ; c'est aussi le cas du conseil municipal *« qui a voté une adresse de confiance au Chef de l'Etat »* ; du conseiller général - *« Mr de Sesmaisons est favorable au gouvernement »* et du député - *« Mr Jean Le Cour Grandmaison député se trouve actuellement à Vichy »*. Aucun n'a eu assez de clairvoyance pour estimer, ni assez de courage pour dénoncer, le danger que fait courir à la démocratie et aux valeurs de la République le régime en place depuis un an. Il leur faudra beaucoup de temps et beaucoup de crimes de la part de Vichy pour enfin être saisis par le doute. S'il y a eu débâcle militaire en 1940 il y a eu aussi un naufrage des élites. La population locale ne condamnera pas leur cécité coupable ; en 1945 elle renouvellera sa confiance à tous ses notables.

L'enthousiasme du curé Prévert pour le maréchal Pétain est partagé par de nombreux catholiques qui espèrent ardemment qu'en plus de souscrire aux valeurs chrétiennes traditionnelles le gouvernement va effacer les injustices du siècle passé : la loi de Séparation et les lois discriminatoires contre les ordres religieux. Espérances en partie réalisées quand, le

² En 2011, certains contemporains de l'événement étaient encore persuadés qu'un Treilliérain figurait parmi les 48 otages exécutés le 22 octobre 1941.

4 septembre 1940, une loi permet aux religieux d'enseigner. Les Sœurs de Saint-Gildas, à l'école Sainte-Thérèse, vont désormais faire la classe en habit noir et cornette blanche. Aux étoiles du maréchal certains rajouteront bien une auréole.

Les sœurs de Saint-Gildas peuvent à nouveau enseigner en habit religieux (photo de 1950)



L'Etat considère enfin les gens d'église, pour le plus grand bonheur du curé Prévert qui veille jalousement sur ses meilleurs paroissiens. Aux nombreuses réunions d'Action catholique auxquelles il les astreint il rajoute, au début de l'année 1941, quelques réceptions : pour les Jacistes, pour les hommes chefs de famille, pour les femmes de la ligue catholique... Pendant le carême, tous les dimanches il lit le mandement de l'évêque de Nantes incitant les fidèles à donner toute leur confiance au maréchal³. Après le catéchisme, pour se donner de l'entrain sur le chemin du retour, il arrive aux enfants de chanter « *Maréchal nous voilà...* » l'hymne à Pétain appris à l'école. Arrivés chez eux ils trouvent parfois, accroché au mur ou posé sur la cheminée entre le crucifix, la statue de la Vierge et des images pieuses, le portrait du Maréchal.

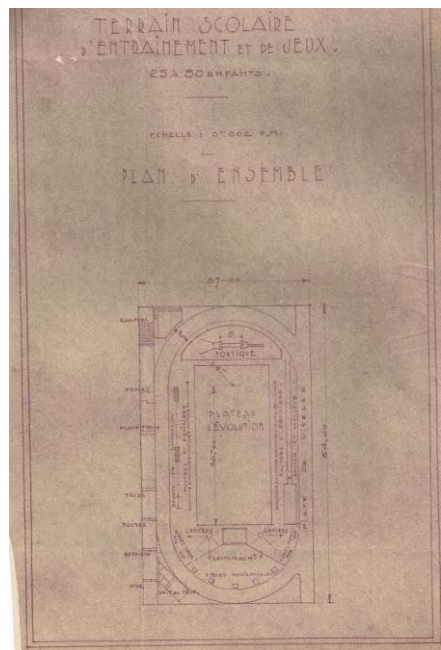
La paroisse étant paisible l'occupant lève les restrictions de circulation ; on peut de nouveau processionner à la Fête-Dieu, à la Saint-Symphorien et surtout célébrer la messe de minuit à Noël qui avait été interdite en 1940. Enfin, divine surprise pour le curé : « *les recettes (de la paroisse) ont sensiblement augmenté* ». (5 octobre 1941)

Le curé Prévert consacre beaucoup de son temps aux organisations de jeunesse catholique : prière, instruction, théâtre, fanfare... Le régime de Vichy se préoccupe aussi de la jeunesse inquiète de 1940. Il va lui consacrer un ministère et des encouragements pour l'occuper et la détourner de la « dissidence » ; on parle alors à Vichy de « *rééducation morale par le sport* ». Le 3 janvier 1941 le maire de Treillières reçoit un courrier du commissariat général de



Brochure du Service de propagande du régime de Vichy destinée aux enfants

L'Education physique et des Sports l'incitant à aménager un terrain de sport dans sa commune pour les enfants des écoles et la jeunesse en précisant les aides prévues par l'Etat Français. Le 14 septembre 1941 le conseil municipal approuve un projet d'achat et d'aménagement d'un terrain de sport avec plans et devis. Mais les subventions promises ne viendront pas et le terrain de sport (situé devant la mairie, côté droit) ne sera acheté qu'en octobre 1947 et aménagé par la suite.



« Rééducation morale par le sport » : projet de plateau sportif qui ne verra pas le jour (Archives municipales)

³ « *Il faut avoir la foi chevillée au corps pour ressortir croyant de ses offices paroissiaux* » dit alors du curé Prévert le plus notable de ses paroissiens.

Travail, famille... et marché noir

Le 18 mai 1941 le curé Prévert note : « *Fête des Mères ; la première messe est célébrée pour toutes les mamans de Treillières ; allocution en l'honneur des mères. A 4h réunion de la paroisse à la chapelle de Notre-Dame des Dons. Il y a foule ; la plupart des paroissiens sont dehors... Fête très belle et très touchante* ».

C'est en 1941 que le régime de Vichy inscrit la Fête des Mères au calendrier officiel dans le cadre de sa politique nataliste. La baisse du taux de natalité n'a cessé d'alarmer les gouvernants de l'entre-deux-guerres qui, en plus de mesures financières d'incitation commencent, en 1920, à fêter les mères de familles nombreuses. En 1929 on officialise une Journée des Mères. Vichy reprend le combat en le portant sur le terrain de la morale (« *l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice* ») et de la politique (la famille « *cellule de base de la vie française* » devenant le creuset de la rénovation nationale) : le divorce est rendu plus difficile ; on punit sévèrement l'homosexualité et l'avortement ; on glorifie la mère au foyer. Cela eût-il quelque effet sur les berceaux ? En 1943 le curé Prévert constate : « *Le devoir chrétien dans le mariage semble mieux rempli* » ; ce que confirme la courbe des naissances : 1940 (15 naissances) ; 1941 (17) ; 1942 (26) ; 1943 (29) ; 1944 (27) ; 1945 (31).



Le retour des familles nombreuses : la famille d'Alphonse Clouet en 1942

Vichy voue un culte à la famille traditionnelle, féconde, paysanne d'abord, ancrée dans la terre et dans la hiérarchie sociale qui s'échelonne de la ferme au château, antidote des masses urbaines déracinées, dépravées et facilement révoltées.

Pourtant les cultivateurs connaissent de grandes difficultés pendant l'Occupation. Ils représentent 36% des prisonniers au niveau national ; le prix des engrais et du matériel agricole augmente ; les circuits de distribution deviennent plus compliqués avec le contrôle de l'occupant qui prélève sa cote part. L'électrification n'étant pas terminée dans la commune de

nombreux foyers souffrent de restriction de lumière, les contingents de pétrole accordés ne suffisent pas. D'une façon générale tous les produits d'importation manquent (café, caoutchouc, coton...); on les remplace par des « ersatz », et le système « D » (comme « débrouillard ») devient la règle : faute de chambre à air on remplit les pneus de vélo avec du grain et quand il n'y a plus de pneu on roule sur des bouchons...

E = de 0 à 3 ans
 J1 = de 3 à 6 ans
 J2 = de 6 à 13 ans
 J3 = de 13 à 21 ans
 Femmes enceintes
 Femmes allaitant après naissance
 A = Adultes (plus de 21 ans)
 Sans travail nécessitant
 une grande dépense de force musculaire
 T = Ouvriers et travailleurs en
 général ayant présenté une
 attestation d'employeur dûment
 remplie -
 V = Vieillards - de 70 ans et au-
 dessus -
 C = Cultivateurs

Paris: E - J1 - J2 - J3 - A - T - C - V

Mod. 2 FICHE DE CONTROLE

NUMÉRO de la nouvelle carte et catégorie actuelle: 980 19

NOM: MODLET

Prénoms: Michèle

Nationalité: française Sexe: M ou F

Naissance: Date: 27 avril 1938
 Commune: Tréville
 Département: Loire Inférieure

Profession: ouvrière

Domicile: Département: Loire Inférieure
 Commune: Tréville
 Rue:

Je certifie qu'il n'a pas été déposé d'autre fiche de contrôle au nom du consommateur faisant l'objet de la présente fiche.

Nom, prénom et adresse du Signataire (1): Michèle Modlet Tréville

Signature: M. Modlet

(1) A ne porter que lorsque la fiche n'est pas signée par le consommateur lui-même.

Ravitaillement : selon son âge et son activité chaque habitant est classé dans une catégorie... et reçoit une carte d'alimentation dont la mairie tient un registre précis. (Archives municipales)

Fiche individuelle de ravitaillement tenue par la mairie : numéro d'ordre, catégorie... (Archives municipales)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE RAVITAILEMENT GÉNÉRAL

MODE D'UTILISATION DE LA CARTE D'ALIMENTATION

La carte se compose d'une couverture et d'un encartage dit feuille de coupons, qui comporte pour chaque mois dix coupons numérotés de 1 à 10. Chacun de ces coupons correspond à une denrée déterminée pour la consommation de six mois à l'expiration desquels la feuille de coupons est remplacée par les soins des municipalités contre remise du COUPON D'ÉCHANGE, par une feuille valable pour les six mois suivants.

Le Gouvernement détermine les denrées contingentes et le coupon auquel elles correspondent.

Pour les denrées achetées au jour le jour, le consommateur échange, où et quand il lui est indiqué, le coupon contre des tickets de consommation dont le total correspond à la ration allouée, pour le mois, aux consommateurs des diverses catégories suivant le taux fixé pour chacune d'elles; ils ne sont valables qu'à la date qu'ils portent. Pour les autres denrées, elles sont acquises contre remise directe du coupon au détaillant à qui incombe l'obligation de le détacher.

Les coupons correspondant à des denrées contingentes, détachés par le consommateur, sont sans valeur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE RAVITAILEMENT GÉNÉRAL

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

Département: LOIRE INFÉRIEURE
 Commune: TRÉVILLE

Nom: Boulaoui
 Prénoms: Mohamed
 Profession: Manœuvre
 Sexe: m Age: 1995
 Né le: 1995
 à: Douai-Saint-Denis, Algérie
 Adresse: Chantier gare
 Délivrée le: 1940
 Signature: Cachet de la Mairie

COUPON DÉCHANGÉ

COUPON JUN	COUPON MAI	COUPON MAI	COUPON MAI	COUPON MAI	COUPON MAI	COUPON MAI	COUPON MAI	COUPON MAI	COUPON MAI
5T	4T	4T	3T	2T	1T	5T	4T	3T	2T
5T	4T	3T	2T	1T	5T	4T	3T	2T	1T
5T	4T	3T	2T	1T	5T	4T	3T	2T	1T
10T	9T	8T	7T	6T	10T	9T	8T	7T	6T
10T	9T	8T	7T	6T	10T	9T	8T	7T	6T

Imprimé à l'Imprimerie Nationale.

En revanche les paysans ont sous la main ce qui est le plus précieux à l'époque : de quoi manger. Dans son rapport de novembre 1941, le préfet note : « *Ravitaillement : satisfaisant, la population étant composée d'agriculteurs qui pratiquent l'abattage familial* ». Il rajoute, à la rubrique « *Main d'œuvre et chômage* » : « *Cultures familiales : difficultés dans les familles où les chefs d'exploitation sont prisonniers. Très peu de salariés. Pas de chômage* ».

L'augmentation de l'autoconsommation paysanne signalée par le préfet est une manière de faire face aux difficultés du moment mais aussi de protester contre les prélèvements allemands et surtout contre les tarifs jugés dérisoires auxquels les services du « Ravitaillement général » achètent une bonne partie de la récolte. La proximité d'une ville où les habitants sont touchés de plein fouet par la pénurie permet de contourner les voies officielles du commerce par des chemins buissonniers beaucoup plus rentables et sans que l'on ait à se déplacer les Nantais venant eux-mêmes jusqu'à la ferme en voiture, à vélo, à pied faire le plein d'œufs, de beurre, de viande, de pommes de terre... Le curé Prévert en constate les effets en 1943 :

« *Sans être millionnaires... mes paroissiens sont pour la plupart à l'aise. La hausse continue des denrées alimentaires a depuis longtemps débordé le bas de laine. Il y a peut-être chez quelques uns un amour excessif du papier monnaie. J'ai dit à plusieurs reprises qu'un excellent moyen de purifier ces papiers, qui seraient d'une légitimité douteuse, était de participer largement aux œuvres paroissiales et diocésaines. On a compris, ce qui fait que, depuis deux ans surtout, nos œuvres ont suivi une marche ascendante. En 1942 nous avons donné au denier du culte 1 500 francs de plus que l'année précédente. Même remarque en ce qui concerne nos séminaires diocésains.... Nos quête ont triplé depuis deux ans* ».

La mauvaise conscience des profiteurs du « marché noir » fait le bonheur du curé et de ses œuvres qui sait la titiller en usant d'une rhétorique très jésuitique.

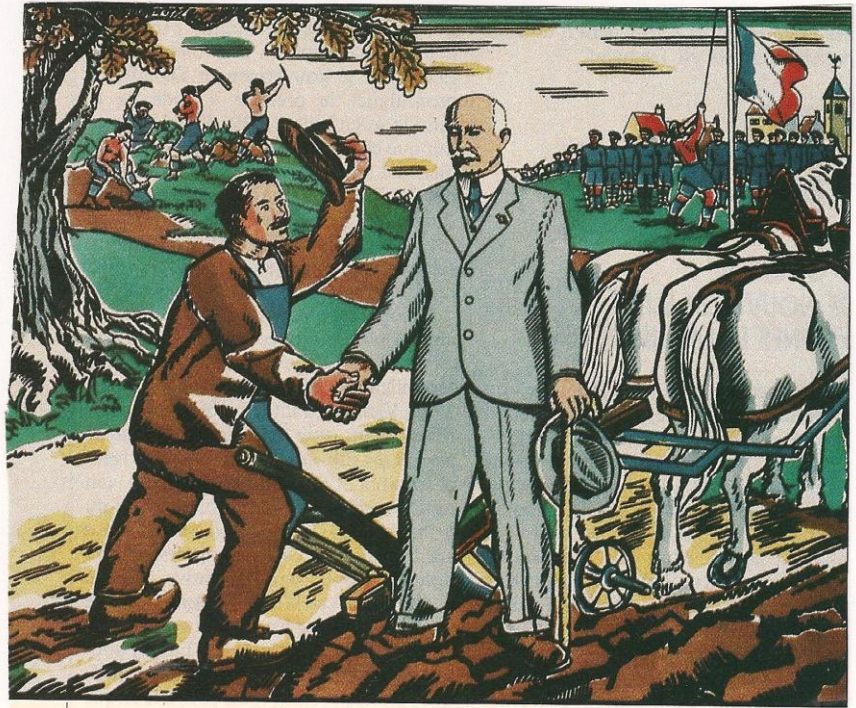
Si l'argent circule davantage entre citadins venus s'approvisionner à la ferme et ruraux, signalons que beaucoup d'échanges se font sous forme de troc : un vélo contre un « barricot » d'eau de vie et quelques livres de beurre ; du café contre des œufs... Habités à vivre modestement sans trop dépenser, les villageois s'adaptent plus facilement que les Nantais à la pénurie et savent faire des merveilles avec trois fois rien quand il faut habiller les enfants, ressemeler des galoches, transformer un vieux drap en pantalon⁴... Cependant tous les Treilliérains ne profitent pas de la situation ; ceux qui n'exercent pas de fonctions agricoles subissent chez leurs fournisseurs habituels de lait, beurre... la concurrence des clients nantais et la hausse des prix consécutive.

Même s'ils ont plus d'argent qu'ils n'en ont jamais eu, ce qui leur vaut parfois l'hostilité des citadins, les paysans ne sont pas en mesure pour autant d'améliorer leurs conditions de vie comme le constate le préfet en 1941 : « *Situation sanitaire : assez bonne mais les conditions matérielles de vie des cultivateurs ne tiennent pas compte de l'hygiène. Vieux logements, peu aérés. L'amélioration de l'habitat serait souhaitable* ».

L'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain, les valeurs proclamées de la « Révolution nationale » et les propos « paysannistes » du chef de l'Etat sont vécus par la plupart des agriculteurs comme la promesse d'un régime favorable aux paysans. Le 2 décembre 1940 est promulguée une loi « *relative à l'organisation corporative de l'agriculture* ». Convaincu que les individus, loin d'appartenir à des classes sociales aux fortunes inégales et aux destins antagonistes, doivent s'insérer dans une communauté professionnelle où patron et ouvrier, propriétaire terrien et fermiers doivent vivre en bonne harmonie dans le même syndicat, le régime de Vichy met en place le « corporatisme » dont la traduction rurale est la

⁴ Un réservoir en caoutchouc largué par un bombardier et tombé près du château du Haut-Gesvres fut dépecé en quelques heures.

« Corporation paysanne », syndicat unique et pyramidal dont les cellules de base sont les « chambres syndicales » communales. La structure est longue à se mettre en place et la « Chambre syndicale de Treillières » n'est créée que le 18 novembre 1942. Le syndic en est Etienne Jarnet, de La Gîte. Nous n'avons aucun écho de son action, mais au niveau national la Corporation paysanne devient vite, au grand dam des agriculteurs, un organisme de contrôle administratif au service des bureaux du Ravitaillement d'un pays pillé par l'occupant. La Corporation paysanne sera dissoute en octobre 1944 par le gouvernement du général de Gaulle. A Treillières la « chambre syndicale » fut remplacée, le 20 mars 1945, par le « Syndicat agricole de Treillières » avec comme président... Etienne Jarnet, de La Gîte.



Affiche du Service de propagande de Vichy : le monde rural vu comme source de la régénération du pays : paysannerie, chantiers de jeunesse.....« La terre, elle, ne ment pas » Pétain)

Syndicat Corporatif de *Treillières*

COMPOSITION DE LA CHAMBRE SYNDICALE
Y COMPRIS SYNDIC ET SYNDICS-ADJOINTS

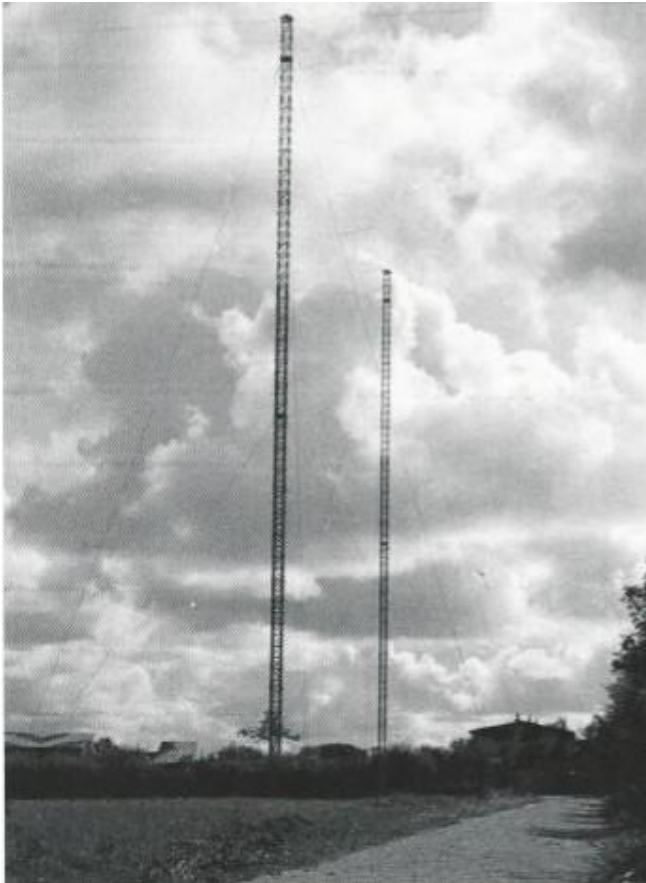
NOM ET PRÉNOM	ADRESSE : LIEU DIT	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (1)	ORGANISME AGRICOLE REPRÉSENTÉ (2)	PRODUCTION SPÉCIALISÉE REPRÉSENTÉE (3)
<i>Jarnet Etienne</i>	<i>La Gîte</i>	<i>22 décembre 1914 Treillières</i>	<i>Libre propriétaire</i>		
<i>J. Jarnet Guichard Joseph</i>	<i>La Minardais</i>	<i>1 Août 1900 Treillières</i>	<i>Propriétaire</i>		
<i>J. Jarnet Bodin Jean</i>	<i>Baug</i>	<i>7 juillet 1906 Treillières</i>	<i>Propriétaire</i>		
<i>Ferrahie Marcel</i>	<i>Noi du Tremble</i>	<i>1 juillet 1891 Treillières</i>	<i>..</i>		
<i>Rince René</i>	<i>Les Vans</i>	<i>12 Janvier 1896 Treillières</i>	<i>..</i>		
<i>Boiteux Auguste</i>	<i>Verge</i>	<i>5 juillet 1881 Treillières</i>	<i>..</i>	<i>Mutualité</i>	
<i>Guyot Eugène</i>	<i>La Vigne</i>	<i>10 juillet 1888 Blain</i>	<i>Travailleur</i>		
<i>Carton René</i>	<i>Lannay</i>	<i>25 septembre 1903</i>	<i>..</i>		
<i>Chetel Charles</i>	<i>Baug</i>	<i>28 Février 1900 Vieux</i>	<i>..</i>		
<i>Briand Jean</i>	<i>..</i>	<i>10 juin 1893 Treillières</i>	<i>..</i>		
<i>Benaut Auguste</i>	<i>Maison de Gesnes</i>	<i>11 Janvier 1913 Vieux</i>	<i>Galvan</i>		
<i>M. De la Brie</i>	<i>Layan</i>	<i>23 Avril 1912 Treillières</i>	<i>Prop. non Exp.</i>		

(1) Propriétaires non-exploitants, propriétaires exploitants, fermiers, métayers, salariés agricoles.
 (2) Mutualité, Crédit, etc.
 (3) Lait, viande, élevage, vin, etc.

La chambre syndicale de Treillières en 1942 (Archives municipales)

La station radio de Treillières

Près de La Belle-Etoile, mais sur le territoire de la commune de Grandchamps, les Allemands installèrent une importante station de télécommunications servant à la Luftwaffe (aviation). Elle se composait de deux grandes antennes et de quatre baraquements recouverts de peinture de camouflage. Ces baraques abritaient une partie du personnel technique ainsi que les postes émetteurs-récepteurs. Dans un ouvrage en béton était installé le transformateur qui alimentait la station en électricité. Un projecteur tournait régulièrement à la tombée du jour pour éclairer les alentours. Le 1^{er} mai 1942, des résistants FTP venus d'Ille-et-Vilaine tentèrent de dynamiter la station.



Les antennes de la station et une partie des postes émetteurs-récepteurs



Deux des quatre baraquements camouflés



Près des baraquements, coin jardin avec pelouse et cabane à outils.



Le transformateur abandonné après la guerre

Le 1er Mai dans la matinée, un attentat a été découvert à Grandchamps-des-Fontaines, contre un pylône de poste émetteur allemand.

Note des Renseignements généraux signalant l'attentat contre la station radio (Archives départementales)

Les réfugiés

Depuis le passage de l'armée allemande le 19 juin 1940, la guerre semblait s'être éloignée de Treillières. La présence ennemie ne s'y manifestait que par la station de télécommunications installée à La Belle-Etoile, mais sur le territoire de la commune de Grandchamps. Après une tentative infructueuse d'hébergement au château du Haut-Gesvres, les officiers logèrent dans une maison réquisitionnée à La Belle-Etoile, en Treillières, de l'autre côté de la voie ferrée. Deux auxiliaires féminines de l'armée allemande, dont une jeune fille de 16 ans, y faisaient le ménage et la cuisine. Les militaires ne se mêlaient pas à la population locale sauf les deux auxiliaires logées chez l'habitant à La Poste de Gesvres. On les voyait traverser le bourg, légèrement vêtus, au pas de gymnastique et courir la campagne alentour pour entretenir leur forme physique. Ils recevaient aussi la visite de quelques femmes d'une commune voisine qui y pratiquaient la « collaboration horizontale » et qu'on n'oublia pas de tondre à la Libération.

Arrivée par la route, la guerre revient par le ciel. A partir du printemps 1942 les Anglais et les Américains commencent à bombarder les installations stratégiques de Nantes : port, gares, voies ferrées, ponts, usines... Les escadrilles, à l'aller ou au retour de leur mission, survolent la campagne treilliéraine réveillant les batteries de DCA (défense anti-aérienne) postées aux portes de la ville dont les obus non explosés retombent parfois dans les

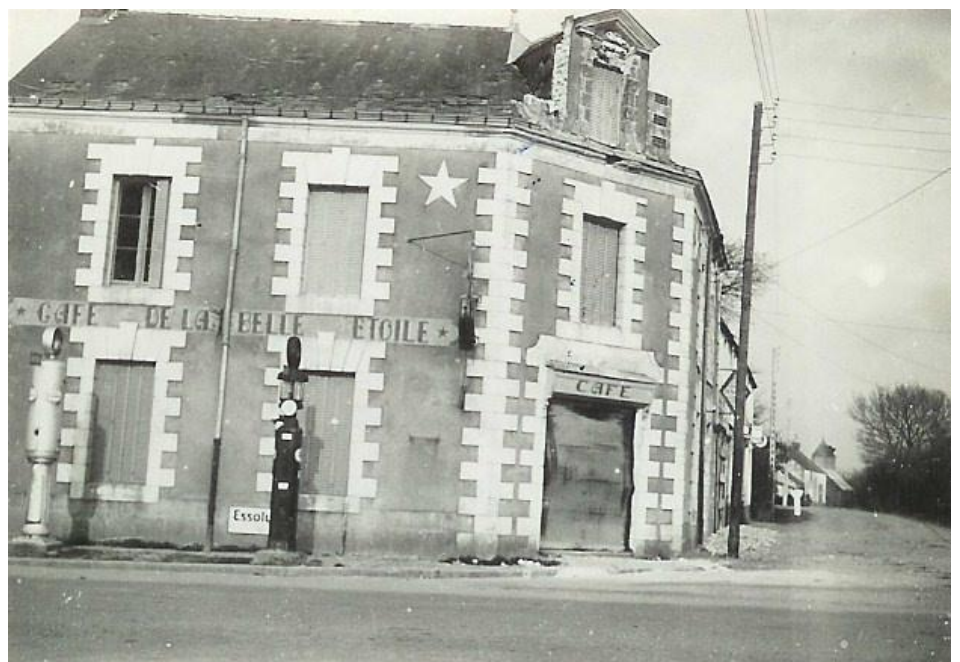
champs, y creusant des cratères, terrains de jeux des enfants le lendemain. Les Treilliérains s'habituent au ronronnement lointain des forteresses volantes qui en se rapprochant devient bourdonnement grave puis vrombissement assourdissant avant d'aller finir dans un roulement sourd sur Nantes auréolant la ville en pleine nuit d'une lueur d'aube inquiétante où à la blancheur du magnésium vient bientôt se mêler le reflet rouge des incendies.



Escadrille de bombardiers au-dessus de Treillières en 1944

La commune ne fut touchée que deux fois par les bombes sans que l'on sache si une cible était visée ou bien si c'était le résultat d'une purge de bombardier voulant s'alléger pour reprendre de la hauteur rapidement afin d'échapper aux tirs de la DCA. Le 31 janvier 1942 le « Café de La Belle Etoile » (situé à l'angle de la RN 137 et de la route de Grandchamps est en partie détruit par une bombe destinée peut-être au poste allemand voisin. Le 20 mai 1942, vers 3 h 00 du matin, une bombe tombe près de La Cathelinière sans créer de dégâts.

**Le café de La Belle-Etoile touché
par une bombe**



A la même époque, au début de l'année 1942, Saint-Nazaire subit des attaques aériennes de plus en plus fréquentes. Les autorités locales commencent à évacuer les enfants vers les villes du département moins exposées. Après le raid anglais contre la forme Joubert (opération Chariot, 28 avril) et l'intensification des bombardements, elles accélèrent le processus. A la mi-juillet 1942 il ne reste plus dans la ville que 650 des 4600 enfants recensés au début de l'année. En novembre toutes les écoles sont définitivement fermées. Les enfants ont été évacués en Afrique du Nord (104), en Suisse (50) et la plupart dans des internats aménagés dans les châteaux du département : Le Cellier, Mauves, Varades... Treillières. Le château de (bas) Gesvres appartient alors à la CRIFO, un organisme social fondé par de grands patrons nantais. La maison est dirigée par Mademoiselle Raimbaud assistée de Mademoiselle Le Chevalier. On y accueille des enfants de santé fragile par périodes de trois mois. C'est là qu'arrive en 1942, avec une trentaine d'autres nazairiennes Madeleine Blanc (aujourd'hui Madame Bruneau) qui se souvient : *« Le voyage se fait par train puis autobus et à pied du bourg de Treillières au château. C'était une très belle demeure avec chapelle dans l'enclos. L'accès se faisait par une belle allée. A Gesvres pas de classe mais plutôt un régime colonie de vacances. Le temps se partage entre jeux, promenades, chants, activités physiques dont gymnastique. Les dortoirs étaient surveillés par les institutrices. Le centre n'avait pas de contact avec les habitants de la commune. Des médecins passaient : reste le souvenir d'une enfant atteinte de la gale et de ses souffrances et cris lors du traitement ».*

Ses parents vinrent la voir deux fois puis, au bout de quelques mois la retirèrent de Gesvres. D'autres réfugiées la remplacèrent car le ballet incessant des bombardiers dans les airs vidaient les villes de leurs habitants



Madeleine Blanc et de jeunes nazairiennes réfugiées à Gesvres

En 1943, Nantes subit des bombardements de plus en plus réguliers et de plus en plus destructeurs. Les plus violents ont lieu en septembre. Le jeudi 16 septembre à 16 h 00, 150 avions alliés survolent la ville en 3 vagues successives. Pendant un quart d'heure ils larguent un millier de bombes au cœur de la cité. Une semaine plus tard, le jeudi 23 septembre, le drame se renouvelle. Une cinquantaine d'avions bombardent la ville une première fois le matin, vers 9 h 15, et une deuxième vague forte d'une centaine d'unités récidive le soir à 19 h 15. Le bilan de ces deux jours de bombardements est catastrophique : 1 463 morts, près de 3 000 blessés, un millier d'immeubles détruits ou à raser, 20 000 sinistrés.



Nantes : après le passage des bombardiers les secours fouillent les décombres. (Château des ducs de Bretagne – Musée d'histoire de Nantes, F. Buges)

Septembre 1943 : le préfet ordonne une évacuation partielle de la population nantaise (Archives départementales)

AVIS à la Population

Le Préfet de la Loire-Inférieure fait connaître à la population les prescriptions suivantes :

1° - EVACUATION

Il est rappelé que, SEULS, peuvent quitter NANTES : les enfants de tous âges, les mères sans travail, les femmes enceintes, les vieillards, les infirmes. Pour assurer leur évacuation dans les conditions les plus rapides et les plus sûres, ils doivent se présenter dans les Centres spécialement installés à cet effet et qui sont :

Pour Nantes :

Centre de la rue Ledru-Rollin (4^e canton).
Centre de la rue du Port-Communeau (3, 3^e, 6^e cantons).
Centre du Boulevard des Poilus (2^e canton).
Centre du Boulevard de la Fraternité (7^e canton).
Centre du Boulevard Eugène-Orieux (1^{er} canton).

Hors de Nantes :

Gare de Vertou. Gare de Thouaré
Gare de La Chapelle-sj-Erdre.

Les fiches d'évacuation délivrées dans ces centres seront exigées au départ.

2° - TOUS les autres habitants de Nantes doivent y demeurer.

3° - Seuls, les habitants des maisons sinistrées ont le droit d'évacuer leur mobilier en dehors de Nantes. Les habitants des maisons non sinistrées compris dans les catégories d'évacués désignés ci-dessus ne peuvent emporter avec eux que leur linge de corps et une partie de leur linge de maison (linge de table, draps de lit, couvertures). Les meubles meublants et une partie du linge de table et du linge de chambre ainsi que la vaisselle doivent demeurer dans les appartements évacués, ceux-ci devant servir ultérieurement au logement et notamment à celui de la population ouvrière sinistrée et obligée de rester à Nantes.

4° Les auteurs et les propagateurs de nouvelles fausses ou non contrôlées et de bruits tendancieux de nature à alarmer faussement la population seront poursuivis et punis conformément aux lois en vigueur. Ils seront, en outre, frappés de sanctions administratives allant jusqu'à l'internement dans un camp de concentration.

La Police et la Gendarmerie tiendront la main à l'exécution de ces prescriptions. Toute infraction sera sévèrement réprimée.

NANTES, le 27 septembre 1943.

Le Préfet : Edouard BONNEFOY.

Au lendemain des bombardements le préfet Bonnefoy fait paraître un décret ordonnant l'évacuation des enfants, des mères sans travail, des femmes enceintes, des vieillards et des infirmes. La ville qui comptait 210 000 habitants en août 1943 en perd rapidement de 70 000 à 100 000. Les partants se répandent dans les communes de Loire-Inférieure et des départements limitrophes. La majeure partie de la population retenue à Nantes par ses activités professionnelles quitte à son tour la ville le soir et en fin de semaine. Pour ceux qui ont trouvé refuge à Treillières on remet en service le train-omnibus Nantes-Blain.

La petite commune peuplée de 1 470 habitants fait un bond démographique spectaculaire en accueillant d'un coup 650 Nantais. Cette population a besoin de logements et d'aides. La municipalité crée un « Service des réfugiés » qui fonctionne à partir du 1^{er} octobre 1943. La responsabilité en est confiée à Madame Gilles, réfugiée elle-même, qui procure familles d'accueil, allocations, place dans les écoles pour les enfants, cartes d'alimentation (J1, J2, J3, A, T, V, C selon les catégories mises en place par Vichy). Pendant près de deux ans elle va tenir, sur deux cahiers d'écolier, un tableau des réfugiés indiquant en face des nom et prénoms de chacun, sa date de naissance, son adresse à Nantes et celle à Treillières, son statut de Ravitaillement et la date de son retour à Nantes. Certaines administrations nantaises sont également évacuées à la campagne ; c'est le cas des services de l'état-civil de la mairie de Nantes installés au château du Haut-Gesvres.

Les réfugiés commencent à quitter Treillières à partir de septembre 1944 et les départs s'échelonnent jusqu'en juillet 1945. Mais les premiers partants sont remplacés, dès l'été 1944, par des habitants de la « poche de Saint-Nazaire » qui ont réussi à s'échapper à temps de la nasse et des villageois situés à proximité de la ligne de front où se déroulent les combats⁵. Ils sont originaires de Fay-de-Bretagne (36) Le Temple (23) Bouvron (18) Vigneux (17) Vue (8) Cordemais (7) Blain (4) Saint-Nazaire (2).

⁵ En août 1944, devant l'avance américaine, les Allemands se regroupent autour de Saint-Nazaire pour conserver la base sous-marine et le contrôle de l'estuaire de la Loire. Du 12 août 1944 au 11 mai 1945, 125 000 hommes resteront prisonniers de la « poche » sous le contrôle de 25 000 Allemands harcelés par 15 000 FFI.

N°	Nom	Prénoms	Date et lieu naissance	Adresse à Nantes	Adresse à Treillières	Catégorie de la carte Alimentaire					Date de départ à Nantes	
						E	J ¹	J ²	J ³	A T V		
1481	Badou	Marie	11.10.1870 à Treillières	rue Gilbert Clouy	Financé chef Financé							
1482	"	Marie	15.5.07 "	16 rue N. Calé	Financé la Poste							
1483	"	Marie	24.1.37 Nantes	"	"							
1484	"	Monique	30.9.39 "	"	"							
1485	Bertaux	Jeanne	18.5.35 "	2 rue Simon Fournier	Bourg chef Bourg							
1486	Challen	Virginie	9.11.98 "	16 route de Vannes	Financé - David							
1487	Charles	Louis	16.1.05 Paris	14 rue C. Calumel	Financé - Blanche							
1488	"	Marguerite	10.10.26 Financé	"	Les Rochettes							
1489	"	Monique	4.3.38 à Nantes	"	"							
1490	"	Christiane	20.8.37 à Bourgneuf	"	"							
1491	"	Claude	11.8.40 "	"	"							
1492	Charnier	Claude	23.2.32 à "	4 quai J. Bart	Financé - Victor							
1493	Charter	Jean	19.5.14 à 3 quai J. Bart	2 rue C. Calumel	Bourg - Financé							
1494	"	Yvonne	17.5.09 Nantes	"	"							
1495	"	Jean	6.4.48 "	"	"							
1496	Châtellier	Philomène	17.8.50 à Treillières	rue du Calumel	Financé - Victor							
1497	Châtellier	Jeanne	21.5.17 "	12 rue J. Bart	Financé - Victor							
1498	Chauvin	Alexandre	5.3.38 à Chaban - Brétat	9 rue J. Bart	Financé - Victor							
1499	"	Louise	26.10.12 Nantes	"	"							
1500	"	Alexandre	18.12.12 à 5 quai J. Bart	94 rue J. Bart	Financé - Victor							
1501	"	Louise	22.1.16 Nantes	"	"							
1502	"	Yvon	9.4.57 "	"	"							
1503	"	Jeanne	17.9.62 "	"	"							
1504	"	"	"	"	"							

A la mairie, le cahier des réfugiés est tenu avec soin de 1943 à 1945 par une réfugiée (Archives municipales)

Les Treilliérains, émus par leur détresse font bon accueil aux réfugiés. En 1943 les deux quêtes qui rapportent le plus d'argent à la messe du dimanche sont celle « pour les sinistrés de Nantes : 5 600 francs » et celle « pour les réfugiés : 3 800 francs ». Le curé Prévert s'en frotte les mains : « Les comptes... ont marqué une hausse appréciable. Les nombreux réfugiés ont été la cause principale de l'excédent des places et des quêtes qui ont grossi notre budget. Et pourtant plus de la moitié d'entre eux n'assistaient pas, au moins régulièrement, aux offices de l'église » (livre du conseil paroissial, 15/10/1944).

Si dans l'ensemble réfugiés et autochtones cohabitent en bons termes et nouent des liens d'amitié qui ne se distendent pas la paix revenue, la promiscuité (on loge parfois à 7 dans 16 m²), aggravée par les difficultés quotidiennes de la vie en temps de guerre, provoque aussi exaspération, tension.

En 1944 le curé Prévert n'organise pas de quête pour les réfugiés et ce sont les prisonniers qui profitent de la générosité des paroissiens (5 490 francs). Lui qui se félicitait de l'effet bénéfique des réfugiés sur les comptes de la paroisse se fait plus sévère à leur égard quand la guerre se termine. Il s'en ouvre dans un message à l'évêque de Nantes : « La promiscuité avec certaines familles de réfugiés qui n'avaient ni les goûts, ni le langage, ni la manière de vivre de nos familles rurales ont quelque peu changé les idées et les mœurs d'une partie de notre population. Que de fois n'avons-nous pas entendu des phrases comme celle-ci : « Comment peut-on vivre à Treillières ? Il n'y a ni bal ni cinéma »... Conséquence de tout cela : pratiques religieuses et vie chrétienne au ralenti. Je ne voudrais pas exagérer... La population de Treillières prise dans son ensemble est demeurée fortement chrétienne » et il estime le taux des pratiquants à 95 % de la population. Une vieille dame d'aujourd'hui, jeune

filles alors, nous a confirmé, en d'autres termes, les propos de l'abbé Prévert : « *Les réfugiés nous ont bien dégourdiés* ».

Résister ?

Le curé, sans en perdre son latin, est sans doute perturbé par la tournure des événements. A partir d'avril 1943 il ne tient plus le livre de paroisse nous privant de sa chronique de guerre. Est-il toujours fidèle au Maréchal ?

Sur la scène internationale le sort des armes commence à tourner à l'avantage des Alliés en ce début de 1943 et le gouvernement de Vichy qui a perdu son armée, sa flotte, son empire, le peu d'indépendance qu'il n'ait jamais eue, « collabore » de plus en plus avec le régime nazi. Il y a là de quoi ébranler les convictions pétainistes d'un ancien de 14-18.



Propagande allemande pour le STO (Château des ducs de Bretagne – Musée d'histoire de Nantes, B. Voisin)

Le 17 février 1943 Vichy met en place le Service du Travail Obligatoire (STO). Tous les jeunes hommes nés en 1920, 1921 et 1922 doivent aller travailler en Allemagne pour une durée de 2 ans. 22 jeunes Treilliérains sont concernés. Certains (une dizaine) partent contraints et forcés ; d'autres, prévenus à temps de la réquisition par le maire, quittent la commune et se cachent dans les environs ; quelques uns rejoignent la Résistance. C'est le cas de Joseph Fraud.

Né en 1921, il arrive en 1932 à Treillières quand son père y est nommé chef de gare. En 1943 il est instituteur à La Montagne. Pour échapper au STO il devient manutentionnaire à la gare de Nantes-Etat où il commet quelques sabotages individuels. En octobre 1943 il fait la connaissance de Libertaire Rutigliano responsable départemental du mouvement de résistance communiste Front national et organisateur du Comité de Libération de Loire-Inférieure. Il participe activement à l'action résistante : fabrication et diffusion de journaux, recrutement, sabotage, attaques diverses. Devenu clandestin sous le nom de Duhart et de Victor, en février 1944 il réorganise les FTP (Francs Tireurs Partisans) de Loire-Inférieure, en devient capitaine puis responsable régional. Il mène de nombreuses opérations de harcèlement des troupes allemandes puis organise l'évasion collective des résistants emprisonnés au camp de Rouillé

(Vienne), le 12 juin 1944. Il est arrêté à Angers le 21 juin 1944 puis déporté à Buchenwald où il arrive le 21 août 1944. Il en sera libéré par les Américains le 1^{er} avril 1945. Le 25 avril il est de retour à Treillières.



Joseph Fraud, une de ses armes et, cousu sur le vêtement porté à Buchenwald, le triangle rouge des déportés politiques marqué d'un « F » pour France.



Sa sœur, Gisèle Fraud née en 1923, qui lui servait d'agent de liaison, fut également déportée. Employée au Service Régional des Assurances Sociales de Nantes, le week-end elle tapait sur une vieille machine à écrire qu'elle avait chez elle à la gare de Treillières, des stencils qu'elle emportait ensuite aux résistants FTP nantais pour l'impression des tracts et journaux qu'ils distribuaient dans les usines et les administrations. Arrêtée le 3 avril 1944 on espère par elle remonter à son frère. Torturée à la prison de Nantes elle ne parle pas. Internée au fort de Romainville (27 avril 1944), elle est ensuite déportée au terrible camp de Ravensbrück en mai. Elle en sera libérée par les Alliés le 7 mai 1945 ; le matricule 51491 ne pèse plus alors que 35 kg. Le 21 mai elle est de retour à Treillières.

Robe portée par Gisèle Fraud à Ravensbrück (Château des ducs de Bretagne – Musée d'histoire de Nantes, Alain Guillard)

Au camp de Buchenwald où arrive Joseph Fraud en août 1944 se trouve Lucien Lecoq, né le 10 novembre 1903 à La Gréhandière. Après son mariage à Treillières avec Berthe Renaud, en 1929, il s'en va habiter à Versailles. Cheminot à la gare de triage de Trappes il participe dès 1940 à des opérations visant à ralentir, voire empêcher, les trains de ravitaillement se dirigeant vers les bases allemandes de la côte atlantique. Muté à Rennes le 1^{er} juillet 1941 il continue son action sans être intégré dans un mouvement officiel de Résistance. Le 24 septembre 1942, il est arrêté et emprisonné à Rennes jusqu'au 6 mars 1943 quand il est transféré au fort de Villeneuve-Saint-Georges, en région parisienne. C'est de là qu'il part vers l'Allemagne. Emprisonné à Bernau, il entame un parcours concentrationnaire vers Dachau puis Auschwitz pour finir à Buchenwald, plus précisément au camp d'Ohrdruf. Il a été répertorié mort le 25 février 1945.

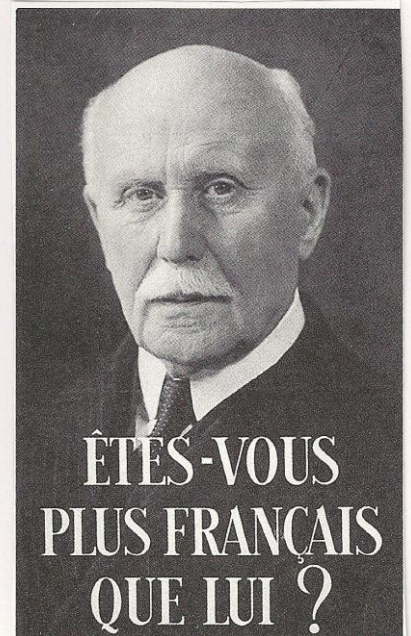
Un autre natif de Treillières, Alfred Cormerais, né à Fayau le 8 décembre 1918, est déporté le 12 mai 1944 de Compiègne vers le camp de Buchenwald puis Dora, Wieda et enfin Bergen-Belsen où il décède le 6 avril 1945. Il avait quitté Treillières depuis bien longtemps pour épouser Anne-Marie Inizan native de Vannes. Ils habitaient à Angers. Résistante elle aussi, elle fut arrêtée puis emprisonnée à Paris d'où son convoi partit pour la prison d'Aix-La-Chapelle le 30 mars 1944. Elle arriva au camp de Ravensbrück le 10 mai et y mourut le 15 mars 1945. Elle avait 23 ans.

Les très rares Treilliérains qui résistèrent à l'occupant le firent hors de leur commune d'origine ou d'adoption. Les rapports de police ne signalent qu'un « attentat terroriste » sur la commune : l'attaque en janvier 1944 de la *voiture postale faisant courrier entre Châteaubriant et Nantes*. Cet acte de résistance très ciblé fut l'œuvre d'un groupe de FTP nantais auquel participait Joseph Fraud. (On trouvera le détail de cette opération en *Annexe*).

A Treillières, plus que la route, les autorités d'occupation surveillent les installations électriques. Les pylônes des lignes à haute tension sont particulièrement protégés. A partir de novembre 1941, et jusqu'à la fin du conflit, les Allemands exigent que chaque pylône soit surveillé par deux hommes le jour (un en faction, l'autre en réserve) et deux factionnaires la nuit. Les maires doivent réquisitionner les gardiens parmi les hommes de 17 à 60 ans et veiller à l'exactitude du service. Au sud de Ragon, la ligne à haute tension reliant Saint-Sébastien à Pontchâteau est soutenue par 4 pylônes dans sa traversée de Treillières qui doit donc fournir chaque jour 16 hommes pour cette tâche ingrate et mal dédommée. Pour montrer l'exemple le maire, Etienne Sebert, assure ses tours de garde dans la guérite sans rechigner ni se plaindre au préfet à la différence du maire de Vigneux qui réclame régulièrement un allègement du service : il a 28 pylônes sur sa commune ! Les pylônes de Treillières traversèrent la guerre sans trop trembler : dans la nuit du 24 au 25 avril 1942 l'un d'entre eux fut détérioré par une explosion et, en octobre 1943, un pylône situé de l'autre côté de la route de Rennes sur la commune d'Orvault fut dynamité. Le 1^{er} mai 1942, le transformateur ou selon d'autres sources une antenne du poste de télécommunications installé par l'armée allemande sur la commune de Grandchamps aux portes de Treillières fut saboté par des FTP venus d'Ille-et-Vilaine.

Les Treilliérains étaient hostiles à l'occupant mais Pétain, par son image, son discours reprenant des thèmes familiarisés depuis des années dans la population locale par le clergé et les notables, inhibe leur patriotisme et leur fait accepter l'Occupation, l'humiliation, même aux pires heures de la Collaboration. Trompés par l'équivoque pétainiste ils s'accommodent. Seuls quelques uns, au péril de leur vie, osent relever la tête et sauver l'honneur du pays bafoué par un maréchal de France. Mais ils sont bien peu nombreux.

Affiche du Service de propagande de Vichy : Pétain maître de l'équivoque.



La Libération

Après le débarquement des Alliés en Normandie le 6 juin 1944, en vagues de plus en plus serrées au fur et à mesure qu'approche l'été, les bombardiers survolent la campagne pour aller porter la destruction sur Nantes. Inquiets pour leurs maisons et leurs amis restés en ville, les réfugiés observent avec anxiété les colonnes de fumée qui s'élèvent à l'horizon afin d'estimer l'impact des bombes et juger des quartiers touchés. Jamais Nantes n'a été aussi souvent bombardée qu'en cette année 1944. De mai à août, les alertes aériennes sont quasi quotidiennes.

Le 15 juin, à 8 h 05, 48 bombardiers partis d'Angleterre lâchent 286 bombes sur l'Est de Nantes pour détruire les deux ponts qui permettent à la voie ferrée de franchir la Loire entre Malakoff et Saint-Sébastien. Le quartier situé entre Doulon, la gare de Nantes-Orléans et la Préfecture est touché : il y a 35 morts. Sitôt ses bombes larguées un bombardier B17 est atteint par un tir de la DCA allemande. Un moteur en feu et les deux autres touchés le pilote ordonne à l'équipage de quitter l'appareil et il règle le pilotage automatique vers des zones non urbanisées. Le vent de N-E entraîne les parachutes des 9 hommes vers Brains. Avant même d'avoir touché terre les parachutistes sont pris sous le feu des soldats allemands : le navigateur Allen est tué et six autres faits prisonniers. Deux membres de l'équipage réussissent à échapper aux Allemands : le pilote O'Brien et le mitrailleur Ziem. Récupérés par des résistants du sud-Loire (Le Pellerin), ils sont cachés dans une île de Loire en face de Cordemais. Quelques jours plus tard, les résistants leur font traverser le fleuve et rejoindre le maquis de Saffré.

Pendant ce temps le B17, descend vers Treillières. Après avoir survolé Vigneux il passe au-dessus du château du Haut-Gesvres et s'écrase en contrebas dans la prairie bordant le Gesvres éventrant une vache qui ruminait par là. Les villageois des alentours se précipitent récupérant qui un pistolet, qui une trousse de survie ou un peu de kérosène... jusqu'à l'arrivée d'une patrouille allemande qui disperse tout le monde. Pendant plusieurs mois l'épave restée sur place devient une attraction. On va s'y faire photographier et chacun repart avec un bout de tôle en souvenir. Un réservoir éventré devient pour les enfants turbulents un radeau sur le Gesvres.



Comme un oiseau blessé le B 17 repose sur la prairie à l'ombre des grands arbres



On vient se faire photographier dans les restes de l'avion ou tenter d'y récupérer quelque matériau.

Longtemps contenue par l'ennemi dans la poche normande, l'armée américaine perce enfin et lance ses troupes vers Paris, Brest et Nantes. Rennes et Châteaubriant sont libérés le 4 août 1944 par la 4^e division blindée du général Wood dépendant de l'armée du général Patton. L'avant-garde de la division sous les ordres du colonel Clarke arrive à Treillières le jeudi 10 août en fin de matinée. Jeeps et blindés s'arrêtent à La Ménardais où des groupes de combat à pied installent des postes de chaque côté de la route. Les villageois alertés accourent à pied, à bicyclette voir, acclamer, embrasser les libérateurs. Des chars accompagnés de FFI (résistants des Forces Françaises de l'Intérieur) partent en éclaireurs jusqu'à Ragon puis s'avancent jusqu'au Bout-des-Pavés. Là ils se heurtent au « hérisson » de Nantes, une ligne continue de défense de la ville avec fossés antichars, champs de mines, tranchées d'infanterie, barbelés... Plus loin, le Pont-du-Cens miné est défendu par deux fortins. Les Américains s'avancent ; des balles crépitent ; deux hommes sont mis hors de combat ; on ordonne le repli. Le colonel Clarke passe la nuit avec son état-major au château du Haut-Gesvres tandis qu'on achemine des renforts et que l'aviation pilonne le « hérisson » nantais. Certains villageois craignant que les avions allemands ne viennent à leur tour bombarder la colonne américaine stationnée à La Ménardais et à Ragon, vont passer la nuit dans les hameaux éloignés ou dans les champs. D'autres redécouvrent le goût du chocolat et du chewing-gum en échange de quelques victuailles : œufs, poulets, eau de vie... Les soldats américains ont la gâchette facile et n'hésitent pas à tirer sur le voleur d'une paire de jumelles ou à cribler de balles une porte qui ne s'ouvre pas assez vite.

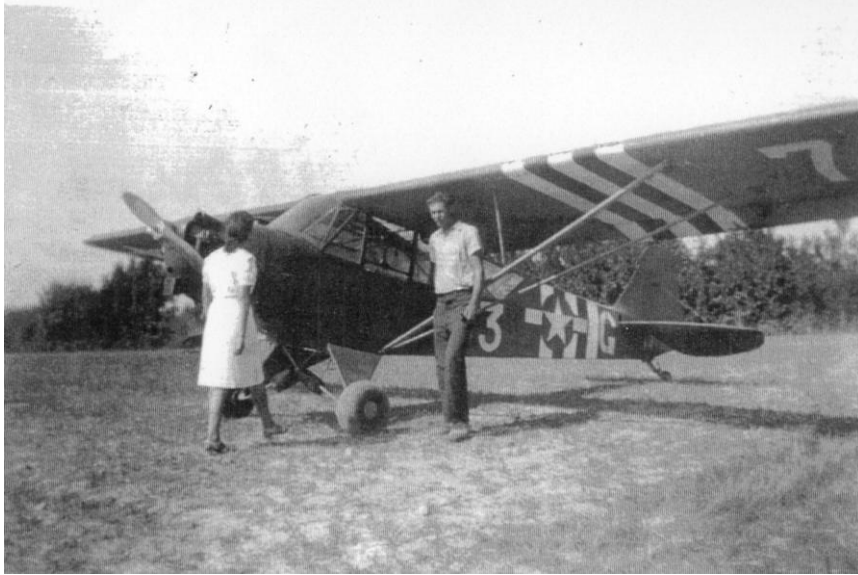
Le vendredi 11 août les troupes américaines continuent à se regrouper se contentant de quelques escarmouches avec les Allemands. On ignore qu'en face le général Reinhardt n'a que 1 000 hommes pour tenir le « hérisson nantais » quand il en faudrait 10 fois plus. Dans la nuit il décide d'évacuer la ville et de passer au sud de la Loire. A 3 h du matin le 12 août, après avoir fait dynamiter les installations portuaires et les chantiers navals il se replie à Rezé et fait sauter tous les ponts sur la Loire ainsi que celui de La Jonelière. Avant de pénétrer dans la ville, les Américains doivent déminer la route de Rennes. Ce sont les FFI de Thouaré qui s'y emploient. Enfin, à 16 h le samedi 12 août 1944, les libérateurs quittent Treillières et entrent à Nantes.



Les chars américains arrivent à Treillières



**On pose avec les soldats américains :
l'Occupation se termine pour les uns ;
la guerre continue pour les autres.**



A Gesvres il y a des avions étoilés et des drapeaux tricolores qui sortent du grenier après une longue pénitence.

A Treillières on a fêté la Libération dans les villages, plusieurs soirs durant, en dansant au son de l'accordéon autour d'un feu de joie ; ce qui inquiéta beaucoup le curé Prévert : *« Après les folies de la Libération nous avons eu, de temps à autre, des soirées dansantes qui parfois se prolongeaient tard dans la nuit et où quelques malheureuses jeunes filles, toujours les mêmes ou peu s'en faut, ne craignaient pas d'exposer leur foi, leur honneur et leur réputation d'enfants chrétiens et bien élevés »*. Les Treilliérais devront encore attendre pour que le clergé les libère des vieux interdits contre la danse ; mais dans ce domaine ils ont toujours bien résisté.

Pendant que les Américains libèrent villes et villages, les Treilliérais et les habitants des communes voisines « libèrent » les hangars de La Gascherie. Construits pendant la « drôle de guerre » par les Anglais pour y entretenir voitures et camions de l'armée, d'immenses ateliers de mécanique avaient été construits dans le parc du château de La Gascherie à proximité de la gare de La Chapelle-sur-Erdre. En juin 1940, les Allemands les occupent rajoutant aux véhicules abandonnés par Anglais et Français leur propre matériel. En 1941, 1100 ouvriers y travaillent sous la direction du capitaine Kleyer. Parmi eux beaucoup de prisonniers de guerre dont la marquise de Sesmaisons, épouse du maire du pays, a obtenu de l'occupant de les garder-là plutôt que de les envoyer dans les Stalags. A la fonction mécanique des hangars s'en ajoute bientôt une autre. En avril 1941, sous prétexte de loger les défenseurs du front de l'Atlantique, les villas des cités balnéaires (La Baule, Pornic...) sont réquisitionnées par l'armée allemande. L'occupant se sert abondamment et entasse son butin dans les hangars de La Gascherie avec l'intention de le ramener chez lui ; tout soldat partant en permission au pays peut emporter l'équivalent du contenu d'une charrette à bras. A La Gascherie on trouve des meubles, des fauteuils et tout le nécessaire de cuisine, de la



Le capitaine Kleyer aux entrepôts de La Gascherie

saucière à la petite cuiller. Dès le départ des Allemands tous les habitants des environs se ruent sur ce supermarché de l'équipement ménager s'emparant sans scrupule de biens qui devraient revenir à leurs légitimes propriétaires spoliés par l'occupant⁶.

Sur les routes de la région, après le flot des charrettes et brouettes tirées, poussées par des vaincus craignant pour leur vie en juin 1940, est venu le temps des charrettes et brouettes vengeresses tirées, poussées par des vainqueurs sans péril craignant seulement le tour de rein ou le rhumatisme.

Si la guerre a fui Treillières, elle gronde toujours en France, en Europe, dans le monde et aux portes de la commune. La ligne de front qui oppose Allemands encerclés dans la « poche de Saint-Nazaire » et FFI, renforcés par quelques troupes américaines au début de 1945, passe à 15 km du bourg d'où l'on entend le canon tonner. Les combats ne cesseront que le 11 mai, trois jours après la capitulation de l'Allemagne.

Du 12 mai au 24 août 1945 déportés, prisonniers de guerre, contraints du STO rentrent au pays. Le 24 août, à l'occasion du retour de Léger Nozay, dernier à rentrer, la municipalité organise une cérémonie en l'honneur de tous les Treilliérains revenus au pays après une douloureuse absence. En présence d'officiers venus raccompagner L. Nozay, après discours, fanfares et grand'messe, on va en cortège jusqu'au cimetière où Gisèle Fraud dépose une gerbe au pied du monument aux morts. Le soir, à la grande colère du curé en tempête, un bal clôture cette fête du retour qui marque aussi la fin de la guerre, même si les difficultés de ravitaillement continuent.

Pour la plupart les retrouvailles s'effectuent dans la joie, sur le quai de la gare de Nantes. On se cherche, se reconnaît ; on a maigri, changé, vieilli ; puis on reprend une vie interrompue par une longue parenthèse de 5 ou 6 années. On essaie d'oublier mais la cicatrice reste parfois douloureuse.

On ne les a pas attendus à rentrer pour organiser les élections municipales le 29 avril 1945. A deux hommes près (il faut bien remplacer les morts) le conseil municipal élu en 1935 est reconduit à l'identique avec à sa tête Etienne Sebert.

Le 21 octobre 1945 ont lieu les premières élections générales pour désigner les députés. C'est le marquis Olivier de Sesmaisons, maire de La Chapelle-sur-Erdre qui l'emporte. Conseiller général du canton depuis 1933 sous l'étiquette de la droite conservatrice, partisan de Pétain selon le préfet en 1941, protecteur des réfractaires au STO en 1943, il se rapproche alors de la Résistance. Dans l'opinion publique locale il passe pour gaulliste et recueille 75 % des suffrages des Treilliérains et des Treilliéraines qui pour la première fois votent.

De 1935 à 1945, malgré la crise et la guerre, les notables qui encadrent la société treilliéraine perdurent. Ils ont changé plusieurs fois d'oripeaux mais les valeurs qu'ils portent (respect de la tradition, soumission à l'ordre social établi, primauté de la religion...) sont restées les mêmes et Treillières entre dans une nouvelle époque avec les hommes du passé.

⁶ Le maire de Treillières tenta de raisonner ses administrés leur déconseillant de se livrer au pillage ; en vain. Certains, qui emportèrent des charrettes entières de meubles, furent plus tard condamnés par les tribunaux, dont un riche propriétaire de Treillières.

Annexe

20 janvier 1944 : à Treillières des résistants attaquent un fourgon postal

Au mois de janvier 1944, les FTP (Francs Tireurs Partisans) de la région nantaise mènent sept actions : essentiellement des sabotages contre des installations servant à l'occupant mais aussi des attaques contre des mairies ou des bureaux de poste pour se procurer des cartes d'alimentation, des tampons officiels pour fabriquer de faux papiers, de l'argent... qui serviront à équiper et entretenir les groupes de maquisards dont les effectifs augmentent avec l'arrivée des réfractaires au STO.

La presse locale qui tait les sabotages se fait l'écho des attaques de mairie ou de fourgons postaux assimilées à du banditisme, voire à du terrorisme, pour déconsidérer aux yeux de l'opinion les résistants comme en témoigne cet article paru le 22 janvier 1944 dans le journal nantais «Le Phare » à propos de l'attaque d'une voiture postale réalisée à Treillières le 20 janvier par 5 FTP dont Joseph Fraud.

CHRONIQUE LOCALE

CINQ BANDITS ATTAQUENT LE COURRIER DE CHATEAUBRIANT ET S'EMPARENT DE 280.000 FRANCS

—××—

Cinq bandits, dont deux sous la menace de revolvers, ont attaqué jeudi, à la tombée de la nuit, sur la route entre Treillières et La Ménardais, le courrier postal de Châteaubriant, après avoir forcé, par un simulacre d'accident, le chauffeur à stopper, et se sont emparés de 280.000 frs. versement du bureau de poste de Nozay.

Mise en scène sur la route

La camionnette des P.T.T. venait de dépasser la côte de Gesvres, lorsque le chauffeur eut son attention attirée par les signaux d'une lampe électrique jaillissant des ténèbres. Il était 7 h. 20, l'obscurité était profonde ce soir-là. Le conducteur et le passager qui se trouvait sur la banquette à ses côtés crurent aussitôt à un appel à l'aide. Bientôt, la présence d'un corps, étendu de tout son long sur le milieu de la chaussée, un vélo près de lui, venait étayer cette supposition. Ce n'était là qu'une ingénieuse mise en scène dont le postier et son compagnon de route n'allaient pas tarder à se voir les victimes. L'homme à la lampe électrique bondissait sur le marchepied de la voiture qui stoppait, rejoint immédiatement par le pseudo-accidenté, puis par trois autres complices qui, tapis dans l'ombre, avaient attendu les résultats du guet-apens qu'ils avaient préparé.

Sous la menace des deux premiers bandits, le chauffeur reprenait le volant et garait son véhicule dans un chemin de traverse, à cent mètres au sud de la ferme du Pont-des-Marais. Pour éviter toute surprise, les bandits, à l'aide de fils électriques, lièrent les poignets et les genoux de leurs victimes au volant de la camionnette et les baillonnèrent. Les cinq bandits purent alors « travailler » à leur aise et éventrer cinq des sacs que le postier ramenait à Nantes.

Tout le versement du bureau de poste

Cette succession de scènes devait se dérouler avec rapidité et durait à peine un quart d'heure. Ce court laps de temps avait suffi aux cinq auteurs de l'agression pour s'emparer du versement du bureau de poste de Nozay, soit 280.000 fr. Leur coup fait, les cinq bandits dont le chef paraît être le faux accidenté remontèrent sur les vélos sur lesquels ils étaient venus quelques heures auparavant, comme l'a démontré l'enquête, et prirent la route de Nantes.

Tout danger semblant écarté, le chauffeur et son compagnon songèrent à quitter leur fâcheuse position. A force de patience, le postier réussit à atteindre dans sa sacoche à outils une pince qui lui permit de couper ses liens et ceux de son passager. De nouveau, la camionnette reprenait la route de Treillières où, par téléphone, les forces de police de Nantes étaient alertées. Malheureusement il était trop tard, et il fallait abandonner l'espoir de retrouver immédiatement les auteurs de cette agression.

Nous reproduisons ci-dessous le procès-verbal de l'enquête de police réalisée suite à cette attaque ainsi que les photos de la reconstitution qui en fut faite. Ce dossier est conservé aux archives départementales du Maine-et-Loire.

« Nantes 26 février

Le commissaire de police de sûreté
Germain Mercereau, en mission à Nantes,
A

M. le Commissaire principal,
chef de la IV brigade régionale de police de sûreté, à Angers,

s/c de Monsieur le commissaire de police, chef de la Section spéciale.

J'ai l'honneur de vous rendre compte du résultat de l'enquête que j'ai effectuée avec les inspecteurs Cros et Menelec, du service, conformément à vos instructions et pour donner suite à la commission rogatoire en date du 21 janvier 1944, de M. Charles Martin, juge d'instruction à Nantes, relative à la procédure suivie contre X, inculpé de vol, complicité et recel, la nuit, en réunion, avec armes, avec violences, sur un chemin public.

Les faits : Le jeudi 20 janvier 1944, à 19 heures 20, la voiture automobile postale, assurant le service entre Châteaubriant et Nantes, conduite par le chauffeur Dutertre, a été attaquée par 5 individus dont deux au moins étaient armés, sur la route Nationale 137, au lieu dit « Pont des Marais », à 1 km après la sortie du bourg de Treillières (L-I).

Le chauffeur et son passager ont été ligotés sur leurs sièges. Des sacs postaux ont été fouillés dans la voiture, et 280 000 francs en espèces ont été dérobés dans celui de Nozay.

Enquête :

a) De la gendarmerie :

La brigade des recherches de Nantes, et celle de Sautron, alertées aussitôt, se sont rendues sur place et ont commencé l'enquête qui a établi que la voiture postale de l'Entreprise Bourdarie, circulait journallement avec un horaire régulier sur l'itinéraire Châteaubriant-Nantes.

La nuit était tombée et il pleuvait.

Les terroristes ont simulé un accident de la circulation, l'un d'eux était couché en travers au milieu de la route, pendant qu'un autres agitait une lampe de poche.

Le conducteur de la voiture postale, sans méfiance, s'est donc arrêté, aussitôt, l'individu qui tenait la lampe et un troisième débouchant du bas-côté droit de la route, ont sauté sur les marchepieds et ont menacé chacun des occupants du véhicule d'un pistolet en criant : « Haut les mains ! ». Ils ont ensuite intimé l'ordre au conducteur de remettre sa voiture en marche et l'ont obligé à s'engager dans un chemin de terre tout proche, dans lequel il a parcouru une centaine de mètres. Après avoir stoppé et restant toujours sous la surveillance des deux hommes, le chauffeur et son passager ont entendu s'ouvrir les portes arrières de la fourgonnette. Au bout de quelques instants, le conducteur a pu, sans opposition de son surveillant qui se contentait de maintenir le canon de son arme contre ses côtes, mettre pied à terre et s'approcher de l'arrière de la voiture ; il a pu se rendre compte que 3 hommes avaient déchargé une partie des sacs postaux en avaient ouvert un certain nombre et répandu leur contenu sur le bord du chemin, il a vu aussi placer dans la sacoche d'une bicyclette un paquet qu'il n'a pu distinguer en raison de l'obscurité.

La fouille terminée, les terroristes ont rejeté les paquets postaux en vrac dans quelques sacs, puis replacé le tout dans la voiture. Sur une observation du conducteur, l'un des individus a répondu : « Ne t'en fais pas, Nantes-Gare se débrouillera ».

Ils ont ensuite, avec du fil électrique, ligoté le chauffeur et son passager sur leurs sièges dans la voiture, arraché les fils du delco, et ont disparu. Des fils électriques ont été saisis ainsi que l'étoffe ayant servi à les bâillonner.

Le chauffeur et son surveillant ont pu échanger quelques paroles avec leurs agresseurs, l'un de ceux-ci a dit notamment qu'ils étaient réfractaires, appartenaient au « Front National » et qu'on en entendrait parler bientôt.

L'opération a duré une vingtaine de minutes.

Le chauffeur a pu se libérer de ses liens, libérer son camarade, remettre sa voiture en marche et rejoindre le bureau de poste de Treillières d'où il a alerté la direction des P.T. T. à Nantes.

Le vague signalement des agresseurs donné par des jeunes filles et les occupants de la voiture, diffusé par la gendarmerie, concordent à peu près : jeunes gens bien et proprement vêtus, genre employé de bureau, langage correct. Celui qui paraissait être le chef était de forte corpulence, coiffé d'un béret, vêtu d'un ciré jaune sombre et âgé d'une trentaine d'années. Les quatre autres étaient de taille moyenne et âgés d'une vingtaine d'années. Celui qui surveillait le chauffeur était tête nue, cheveux blonds et vêtu d'un pardessus bleu ou noir.

b) Du service régional

C'est à ce point de l'enquête que M. le juge d'instruction délivre une commission rogatoire. Dès l'abord je me suis transporté sur place avec les inspecteurs précités, et l'inspecteur-photographe de la section judiciaire de Nantes. Nos constatations se font en présence de deux témoins, la dame Lumeau et la fille Chevalier qui indiquent, la première, l'endroit où elle a vu, au moment de l'agression, la voiture postale arrêtée, un homme debout sur le marchepied et une bicyclette placée devant en travers de la route ; la seconde : la place dans le chemin de la Houssais, où elle a rencontré avec son voisin Leparoux, plusieurs individus qu'elles ont imparfaitement distingués, une heure environ avant l'attaque.

Je fais prendre sept clichés photographiques de la route et du chemin de la Houssais. Je dresse également un plan des lieux, d'après les constatations. Ces constatations sont les suivantes :

Le lieu de l'agression se situe sur la route Nationale 137, après le « Pont des Marais », dans la montée de la côte de Gesvres, à 1 km 500 du bourg de Treillières, en direction du hameau de la Ménardais, à la naissance du chemin dit de la Houssais.

La route décrit un « S », elle monte en pente douce. Le chemin de la Houssais s'amorce à gauche, dans la direction du hameau de la Ménardais. Ce chemin, en déclivité, est bordé de futaies ; il décrit une courbe à l'orée d'une prairie. Cet endroit révèle encore un piétinement confus mêlé à des traces de pneus de véhicule automobile ; c'est là que la voiture automobile a été conduite et le vol commis. Ce point est distant de 120 mètres de la route nationale.

La dame Lumeau, premier témoin entendu, explique que vers 19 h 15, alors qu'elle passait et revenait de conduire sa fille au château de Gesvres, elle a aperçu dans le rayon des phares d'une auto arrêtée sur la route, au point indiqué par elle, en face du chemin de la Houssais, un homme se relever et prendre une bicyclette posée sur le talus droit. Lorsqu'elle a croisé la voiture, l'instant d'après, elle a distingué un homme debout sur le marchepied et l'a entendu dire : « Allons dans le chemin ». Derrière, il y avait 3 ou 4 autres individus qu'elle n'a pu distinguer. Celui qui était sur le marchepied portait un imperméable de couleur beige ou kakie, coiffé d'un chapeau sombre, fort de corpulence, 30 ans environ. Elle a pensé que la voiture en question était en difficulté.

Le second témoin, la dame Gilles Simonne, circulait sur la route de Treillières, à bicyclette vers 19 h 15. Elle a, un peu avant le bas de la côte de Gesvres, croisé deux jeunes gens arrêtés sur la banquette droite avec leurs bicyclettes tenues à la main. En raison de l'obscurité elle n'a pu noter le moindre détail sur leur signalement, toutefois ils paraissaient âgés de 18 à 20 ans. Un peu plus loin, sur la banquette gauche, elle a remarqué deux autres. Devant le chemin de la Rivière, au petit bois situé à gauche, elle a rencontré un cinquième individu seul avec une bicyclette à la main, posté à l'entrée de ce chemin, et qui, à son passage, a lancé un coup de sifflet. Elle a continué à marcher, et 150 à 200 mètres plus loin, elle a croisé la voiture postale.

Deux autres témoins, les jeunes Chevalier Marguerite et Leparoux Suzanne ont rencontré, en remontant dans le chemin de la Houssais, trois individus âgés de 18 à 25 ans, rejoints aussitôt par un quatrième âgé de 28 à 30 ans. Les trois premiers de même taille : 1, 60 m environ, l'un complet bleu marine, tête nue, cheveux noirs ; le second, pantalon de golf gris, tête nue ; le troisième n'a pas attiré leur attention. Quant à celui qui venait les rejoindre, il était grand, 1 m 75 environ, forte corpulence, tête nue, imperméable kaki. Ils avaient tous des bicyclettes, deux équipées avec des sacoches kakis.

Ces demoiselles se souviennent avoir rencontré deux de ces mêmes individus, dont celui au pantalon de golf, le samedi précédent, 15 janvier, sur la route, à proximité de l'endroit de l'agression.

M. Gregoire Auguste, autre témoin, a vu aussi le samedi précédent, vers 17 h, cinq individus : deux jeunes, à pied, 20 ans, 1 m 62, l'un tête nue, l'autre avec béret, blouson étoffe bleue avec fermeture éclair ; 2 autres, 50 mètres plus loin en avant du chemin de Gesvres, l'un coiffé d'un chapeau mou bleu, 1 m 70, l'autre plus petit, 1 m 67, 25 ans, pardessus à rayures grises ; enfin le cinquième, 18 ans, chaussé de sabots de bois, guêtres en toile, courtes et basses.

M. Ramont Georges, passager de la voiture postale, occupait le siège à côté du chauffeur. Il confirme ce qu'il a déclaré aux gendarmes et n'apporte rien de nouveau à ce qui précède, contenu dans l'exposé de l'enquête de la gendarmerie sur les détails et circonstances de l'attaque et du vol, de même que le conducteur, Dutertre Fernand, qui précise que l'un des agresseurs lui a dit de ne pas donner leur signalement à la gendarmerie, car ils connaissaient son itinéraire. Il précise aussi que le samedi précédent, le 15 janvier, il a causé un accident de la route qui l'a retardé ; il est passé à Treillières vers 23 h 30, alors que son heure habituelle est 19 h 15. Ce jour-là, il avait également un passager, M. Thomain, boulanger à Vay, qui est descendu dans cette localité.

M. Bourdarie André, concessionnaire des PTT, se porte garant de la probité et de l'honnêteté de son employé, Dutertre. Les vérifications des renseignements en ce qui le concerne sont favorables.

Les indications fournies par la direction des PTT, font ressortir après vérification, que 280 000 francs ont été volés dans le sac postal de Nozay. Cette somme se décompose comme suit : 4 billets de 5 000 ; 150 de 1 000 ; 80 de 500 ; 600 de 100 et 200 de 30.

La vérification longue et minutieuse des listes fournies : celle du personnel auxiliaire et titulaire, employé à Nantes-Gare depuis juillet dernier, celle du personnel titulaire et auxiliaire des PTT de Nantes désigné pour travailler en Allemagne, celle du personnel de la recette de Nozay, ainsi que le montant des chargements expédiés par cette recette du vendredi 14 au jour de l'agression, n'a apporté aucun résultat positif pour l'orientation de l'enquête, de même que toutes les investigations faites à Treillières, Nozay et sur le parcours suivi par la voiture postale.

Une lettre contenue dans le sac de Nozay, a été retrouvée ouverte, sur le chemin de la Rivière, soit à environ 1 000 mètres du lieu de l'agression, le lendemain matin même de celle-

ci, le sac de Nozay, vide, mais avec deux lettres retenues à la boucle, a été découvert à 6 heures, sur la route, à proximité de la ferme Chevalier.

Conclusion: On pouvait penser dès l'abord que le chauffeur Dutertre, pouvait être de connivence avec ses agresseurs qui avaient projeté d'attaquer la voiture le samedi soir 15 janvier, car ce jour-là 5 hommes ont été vus un peu avant l'heure et à l'endroit où ce véhicule devait passer. Mais une circonstance fortuite, l'accident de la route, a déjoué les plans.

D'autre part, on pouvait supposer que les agresseurs étaient au courant du montant des chargements envoyés par la recette de Nozay, mais le samedi en question, il n'était que de 80 000 francs et de plus le chiffre varie, ainsi que les jours.

Il faut admettre que c'est donc le hasard qui a fait prendre le sac de Nozay, plutôt qu'un autre par les agresseurs, car dans la voiture, il y avait des chargements beaucoup plus considérables en provenance d'autres localités, notamment Blain et Châteaubriant. Le jour de l'attaque, le chargement de la recette de Châteaubriant était de 600 000 francs.

D'après les vérifications faites, il n'est pas possible d'incriminer un quelconque employé des PTT. Les éléments précis manquent. Le chauffeur Dutertre fait l'objet de bons renseignements, ainsi que le passager Ramont. L'enquête faite sur leur compte est favorable.

Cet acte est l'œuvre d'individus appartenant à une organisation de résistance. Ils circulent et opèrent dans la région, car on les reconnaît par la méthode, les moyens employés, la nature de l'acte et le soin apporté dans son exécution.

Une diffusion complémentaire des signalements est faite pour les rechercher.

Le commissaire de police de sûreté
Mercereau »





